Usurpation de l'identité de l'AADL et de BaridiMob

43 suspects dans les filets de la justice P2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION — Dimanche 22 novembre 2026 / N° 1471 / PRIX 20 DA



Mortiers, lance-roquettes, mitrailleuses et drones

Découverte d'une cache d'armes à Bordj Badji Mokhtar P5

Côte d'Ivoire, Togo, Niger, Soudan, Sénégal...

SONELGAZ DÉPLOIE SON EXPERTISE ET SES MEILLEURS ATOUTS

Le groupe Sonelgaz, fort de son expérience dans la production, le transport et la distribution de l'électricité, vient de franchir une nouvelle étape dans son ambition de s'imposer comme un acteur majeur du secteur énergétique à l'échelle africaine. P3



Bases militaires clandestines et opérations secrètes

COMMENT ABOU DHABI VIOLAIT LA SOUVERAINETÉ DE LA SOMALIE P4



Campagne électorale pour les élections locales

Les chefs de partis recentrent leurs discours sur les attentes des citoyens P2

Huit millions de visiteurs visés dans trois ans

L'ALGÉRIE MOBILISE SA DIASPORA POUR FAIRE DÉCOLLER LE TOURISME

L'Algérie entend faire du tourisme un moteur de croissance et de diversification économique. Pour atteindre son objectif d'accueillir 8 millions de touristes à l'horizon 2029, le pays mise notamment sur les compétences et les réseaux de sa diaspora, appelée à prendre une part active dans le développement de cette activité. P4



Usurpation de l'identité de l'AADL et de BaridiMob

43 suspects dans les filets de la justice

La lutte contre la cybercriminalité se poursuit avec le démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans l'escroquerie en ligne. Pas moins de 43 suspects ont été présentés, hier, devant le procureur de la République près le pôle pénal de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication, au tribunal de Dar El Beïda. Selon les éléments de l'enquête, le réseau aurait fait plus de 600 victimes à travers différentes wilayas du pays. Ses membres recouraient à des procédés frauduleux, notamment l'usurpation de l'identité d'organismes et d'institutions publics, à l'image de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) et du service de paiement électronique BaridiMob. De fausses pages proposant des prestations touristiques étaient également utilisées pour attirer les victimes. Les mis en cause créaient des sites internet et des comptes fictifs sur les réseaux sociaux, en s'appuyant sur des cartes SIM, des équipements techniques et différents supports électroniques pour gagner la confiance des internautes, les piéger et leur soutirer de l'argent ainsi que leurs données personnelles. L'enquête préliminaire a été déclenchée à la suite du repérage d'activités suspectes liées à la création de ces plateformes frauduleuses. Les investigations techniques menées par les services de sécurité ont permis d'identifier progressivement les membres du réseau et de procéder à leur arrestation, avant de démanteler son organisation. Les investigations ont également révélé l'envoi de plus de 18 000 SMS frauduleux destinés à appâter les victimes et à obtenir leurs informations personnelles et bancaires. L'opération a permis la saisie de produits issus de ces activités criminelles, estimés à plus de 70 millions de centimes et 1 000 euros, ainsi que d'une motocyclette, de matériel informatique et électronique, de téléphones portables et de cartes SIM utilisés dans la mise en œuvre de ces opérations frauduleuses. Les 43 suspects devront être présentés devant le juge d'instruction près la même juridiction pour la poursuite de la procédure judiciaire. **R. N.**

CAMPAGNE ÉLECTORALE POUR LES ÉLECTIONS LOCALES

Les chefs de partis recentrent leurs discours sur les attentes des citoyens

Les présidents des partis politiques ont poursuivi, hier, leurs sorties publiques et leurs actions de proximité, à quelques jours de la fin de la campagne électorale pour les élections locales du 28 novembre.



PAR MERIEM KA.

À Oran, le président du Mouvement El-Bina El-Watani, Abdelkader Bengrina, a souligné l'importance de la coordination et de la complémentarité entre les élus locaux et les responsables administratifs, afin de consacrer le contrôle citoyen et de permettre aux administrés de suivre et d'évaluer les projets de développement. Bengrina a indiqué que « la coordination entre les élus locaux et les responsables administratifs est de nature à contribuer à la consécration du contrôle citoyen et à la lutte contre la corruption ». Il a également appelé à associer les citoyens et la société civile au suivi des projets de développement, ainsi qu'à l'évaluation de leur réalisation. Par ailleurs, il a insisté sur la nécessité de « renforcer la participation des jeunes et des femmes à la prise de décision politique, économique et en matière de développement, et de leur confier des responsabilités dans la gestion des affaires locales ». Le président du Mouvement El-Bina El-Watani a également exhorté les citoyens à participer aux prochaines élections locales et à choisir les listes de sa formation politique, composées, selon ses propos, de candidats compétents et à l'écoute des préoccupations des citoyens, afin de poursuivre le processus de construction et de développement local. Bengrina devait animer, dans la soirée, un autre meeting dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès. À Béjaïa, le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Atmane Mazouz, a indiqué que les candidats de son parti s'engageaient à contribuer au développement de la wilaya et à impulser une nouvelle dynamique au niveau des collectivités locales. Lors d'un meeting qu'il a animé à la salle Mourad-Zidiri de la Maison de la culture de Béjaïa, M. Mazouz a affirmé que « les candidats du RCD, s'ils sont élus, s'engagent à œuvrer au développement de la wilaya et à impulser de nouvelles dynamiques au niveau local ». Il a également indiqué que le RCD avait pris des engagements et formulé des propositions en faveur du développement de la wilaya et de la jeunesse, appelant, à cet égard, les électeurs à soutenir les candidats de son parti. Pour sa part, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, a appelé, à Alger, à une large participation populaire aux prochaines élections locales, afin de contribuer à la mise en place d'institutions locales davantage aptes à assumer leur rôle en matière de développement. Lors d'un meeting animé à la salle de cinéma L'Algeria, M. Hassani Cherif a souligné « la nécessité de consacrer le rôle de la commune et de la wilaya en tant que deux espaces d'exercice de la démocratie participative et de renforcement du processus de développement local ». Cela nécessite, a-t-il indiqué, « de choisir des élus ayant les compétences et les aptitudes nécessaires à la gestion des affaires publiques et à la prise en charge des préoccupations des citoyens ». Selon Hassani Cherif, l'activation du rôle des collectivités locales passe par une approche fondée sur « la réalisation de projets et l'action en faveur de la satisfaction des besoins quotidiens des citoyens ». Il a ainsi exhorté les citoyens à assumer leur responsabilité électorale en choisissant les candidats les plus aptes à les représenter au sein des assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW). ■

BOUALEM CHOUALI, CANDIDAT SUR LA LISTE DU FLN À L'APW DE BÉJAÏA :

« **Réhabiliter les lieux,** soutenir les artistes et libérer la création »

PAR NASSIM T.

Boualem Chouali a plusieurs cordes à son arc. Journaliste dans un quotidien national, syndicaliste et formateur en normes internationales du travail, il a également parcouru une bonne partie de son chemin dans le milieu culturel de Béjaïa. C'est d'ailleurs dans le théâtre qu'il a laissé l'une des empreintes les plus intéressantes de son parcours. Dans son travail journalistique, il s'est surtout intéressé aux questions qui touchent à la vie quotidienne des citoyens. Les préoccupations des habitants et les réalités locales ont toujours retenu son attention. À travers ses articles, il cherche à donner la parole à ceux qu'on entend peu et à attirer l'attention sur les problèmes qui méritent d'être soulevés. Son engagement syndical l'a conduit vers d'autres terrains. Au sein de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), il a participé aux activités liées à la défense des travailleurs et au dialogue social. Il a également exercé comme formateur en normes internationales du travail, avec un intérêt particulier pour les droits des salariés et les relations professionnelles. Mais parler de Boualem Chouali sans évoquer le théâtre reviendrait à passer à côté d'une partie importante de son itinéraire. Il a participé à l'aventure du Festival international de théâtre de Béjaïa (FITB), aux côtés de Slimane Benaïssa. Une expérience qui l'a mis en contact avec les artistes, les troupes et différents courants de la création théâtrale. Il a ainsi pu suivre de près les échanges entre les scènes algériennes et étrangères. Aujourd'hui encore, il suit avec préoccupation la situation des infrastructures culturelles de la région. La fermeture prolongée de certains espaces, les difficultés des artistes à concrétiser leurs projets et le manque de moyens accordés à la création figurent parmi les sujets qui le préoccupent. Béjaïa possède une riche histoire culturelle et compte des artistes qui continuent de faire vivre cette tradition. Encore faut-il leur offrir les espaces et les conditions nécessaires à leur épanouissement. Il ne conçoit pas la culture comme une succession de festivals et de rendez-vous occasionnels.

Pour lui, elle doit occuper une place tout au long de l'année. Les associations, les artistes et les jeunes doivent pouvoir participer à la vie culturelle et trouver leur place dans les projets qui les concernent. Le théâtre reste, dans cette approche, un espace essentiel, aussi bien pour la création que pour la liberté de parole. « Il faut d'abord réhabiliter les infrastructures culturelles, notamment le Théâtre régional de Béjaïa, et mieux soutenir les artistes et les associations. Nous proposons également des aides transparentes à la création et le renforcement des festivals et des manifestations culturelles pour faire de Béjaïa une véritable capitale culturelle ouverte sur le monde », souligne-t-il. Boualem Chouali insiste également sur la nécessité d'une gestion locale davantage fondée sur les besoins des habitants. Il défend la compétence des élus, la transparence et la responsabilité dans la conduite des affaires publiques. À ses yeux, Béjaïa a besoin de projets qui répondent à ses problèmes réels, plutôt que d'annonces qui s'évanouissent une fois les échéances électorales passées. Pour lui, le développement de Béjaïa passe aussi par une meilleure prise en charge de la culture. La réouverture des espaces culturels, le soutien aux artistes et la relance de l'activité théâtrale restent, à ses yeux, des chantiers auxquels les responsables locaux devront accorder davantage d'attention. ■

L'EXPRESS
Quotidien national d'information edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zoulouache, Kouba, Alger
GÉRANT : NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION RABAH YOUCEF RABAH
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz
«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion: Media Distribution
Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

CÔTE D'IVOIRE, TOGO, NIGER, SOUDAN, SÉNÉGAL...

Sonelgaz déploie son expertise et ses meilleurs atouts

Le groupe algérien Sonelgaz, fort de son expérience dans la production, le transport et la distribution de l'électricité, vient de franchir une nouvelle étape dans son ambition de s'imposer comme un acteur majeur du secteur énergétique à l'échelle africaine. La conclusion de plusieurs accords de coopération avec des pays du continent, notamment pour la réhabilitation du réseau électrique soudanais, fortement endommagé par la guerre civile, témoigne de cette montée en puissance et de l'intérêt croissant suscité par son savoir-faire.

PAR MAHDI B

Les partenariats noués avec le Niger, où le groupe algérien a lancé, en juin dernier, la réalisation d'une centrale électrique de 40 MW à Gorou Banda, sous forme de don de l'Algérie au peuple nigérien, semblent avoir contribué à renforcer l'attractivité de Sonelgaz auprès de plusieurs pays africains. Ces derniers sollicitent désormais l'expertise et l'accompagnement du groupe dans leurs projets énergétiques. À travers sa filiale Sonelgaz International, l'entreprise algérienne a ainsi franchi, cette semaine, un nouveau cap dans son ambition de devenir un partenaire de référence sur le continent. En fin de semaine, Sonelgaz et la Compagnie ivoirienne de l'énergie (CI-Energies) ont signé, à Abidjan, trois contrats stratégiques de coopération dans les domaines de la production et de la distribution de l'électricité. Ces accords portent sur la réalisation de nouveaux projets énergétiques en Côte d'Ivoire, dont une centrale électrique d'une capacité de 40 mégawatts, ainsi que sur la fourniture et l'installation d'équipements destinés à la distribution de l'électricité. Selon un communiqué du groupe Sonelgaz, ces contrats ont été signés mercredi à Abidjan, en marge de la deuxième édition du Salon international des ressources extractives et de l'énergie (SIREXE 2026), organisé du 18 au 22 novembre, en présence du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et du ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal. Il s'agit, dans le détail, d'une convention-cadre définissant les contours de la coopération et du partenariat entre les deux entreprises, ainsi que leurs domaines d'intervention communs. Les deux autres contrats concernent, d'une part, la réalisation d'une centrale électrique d'une capacité de 2 x 20 mégawatts, équipée de turbines à gaz mobiles, et, d'autre part, la fourniture et l'installation d'équipements de distribution électrique. Ces derniers sont destinés à développer le réseau de distribution et à renforcer les infrastructures électriques ivoiriennes, précise le communiqué. Le renforcement de la coopération bilatérale entre Alger et Abidjan dans le domaine de l'électricité a également été au centre d'entretiens entre Mourad Adjal et le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa Coulibaly. Les discussions ont notamment porté sur



l'élargissement des domaines de partenariat entre les deux pays dans le secteur énergétique, en particulier dans la production, le transport et la distribution de l'électricité. Les deux parties ont aussi abordé le développement des partenariats techniques et des investissements, ainsi que l'échange d'expertises et d'expériences entre les entreprises algériennes et ivoiriennes.

L'Algérie prête à accompagner les projets énergétiques du Togo

Toujours à Abidjan, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables s'est entretenu, mercredi dernier, avec le ministre délégué chargé des Mines et des Ressources énergétiques de la République du Togo, Robert Koffi Messan Eklo, autour des perspectives de coopération énergétique entre les deux pays et des moyens de renforcer leur partenariat. Dans un communiqué, le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables a indiqué que, lors de sa participation à la deuxième édition du Salon international des ressources extractives et de l'énergie (SIREXE), Mourad Adjal avait affirmé que « l'Algérie était disposée à accompagner la République du Togo dans la concrétisation de ses projets énergétiques ». Il a également rappelé que les deux pays étaient liés par des relations historiques ainsi que par des liens de fraternité et d'amitié. Le ministre a, en outre, souligné que l'Algérie « tient à renforcer sa coopération avec les pays africains frères et amis, dans le cadre de son orientation stratégique visant à élargir sa présence sur les marchés africains, à jeter des passerelles de coopération et de solidarité et à partager son expertise et son expérience dans les différentes branches du secteur de l'énergie ». De son côté, le ministre togolais a exposé les besoins de son pays dans le domaine énergétique et exprimé le souhait de bénéficier de l'expérience et des capacités algériennes, notamment pour la réalisation d'une centrale de production d'électricité dans la capitale, Lomé. Les demandes togolaises concernent également la réhabilitation et le développement du réseau électrique national, ainsi que la formation et le renforcement des compétences des ressources humaines. Ces projets visent à répondre à la croissance de la demande énergétique et à améliorer la qualité et la continuité du service électrique dans le pays. ■

PÉTROLE ET GAZ

La production nationale repart à la hausse

La production nationale d'hydrocarbures affiche une progression au premier semestre 2026, portée par la hausse des volumes de pétrole brut et de gaz naturel. Selon le dernier rapport de suivi de la situation économique de l'Algérie publié par la Banque mondiale, la production pétrolière a augmenté de 6,9 % en glissement annuel durant les cinq premiers mois de l'année, après une progression de 2,6 % en 2025, tandis que celle du gaz naturel a enregistré une hausse de 4,3 % sur le premier semestre. Cette dynamique intervient dans un contexte international marqué par une demande énergétique soutenue et des tensions géopolitiques qui ont favorisé la hausse des cours du pétrole.

Le brut algérien a ainsi atteint environ 133 dollars le baril en avril, avant de revenir à 109 dollars en mai. Toutefois, l'amélioration de la production gazière ne s'est pas traduite par une progression équivalente des exportations, qui n'ont augmenté que de 0,3 %. Cette évolution s'explique principalement par la hausse de la consommation intérieure, notamment pour la production d'électricité, fortement dépendante du gaz naturel.

La structure des exportations a également évolué, avec un recul de 15,1 % des volumes de gaz naturel liquéfié (GNL), partiellement compensé par une hausse de 5,8 % des livraisons par gazoduc, qui représentent désormais 78 % des exportations totales de gaz. Cette situation met en évidence le défi auquel l'Algérie est confrontée : accroître ses capacités de production tout en conciliant les besoins croissants du marché national et ses engagements d'approvisionnement à l'international.

Dans ce contexte, Sonatrach mise sur un important programme d'investissement pour renforcer les capacités nationales et préserver la position de l'Algérie sur les marchés énergétiques, notamment européen.

La Banque mondiale souligne que la proximité géographique du pays avec l'Europe, ses infrastructures d'exportation et ses capacités de production constituent des avantages comparatifs à consolider, dans un environnement marqué par une concurrence accrue et la transformation des stratégies énergétiques européennes.

Le programme d'investissement de Sonatrach pour la période 2026-2030, doté de 52 milliards d'euros, dont 75 % seront consacrés à l'exploration et à la production, ainsi qu'une enveloppe supplémentaire de 6 milliards d'euros destinée à la pétrochimie, s'inscrit dans cette perspective.

L'enjeu est désormais de valoriser davantage les ressources nationales, d'accroître les volumes disponibles et de développer des activités industrielles à plus forte valeur ajoutée, tout en assurant un équilibre durable entre consommation intérieure et exportations. ■

Éditorial l'EXPRESS

ANCRAGE AFRICAIN

PAR MAHREZ Z.

Sonelgaz poursuit son déploiement en Afrique à travers de nouveaux partenariats portant sur la réalisation d'infrastructures électriques, l'équipement des réseaux et l'assistance technique. La récente signature de trois contrats entre Sonelgaz International et la société ivoirienne CI-Energies marque une nouvelle étape dans la stratégie d'internationalisation du groupe énergétique public, qui a déjà concrétisé plusieurs projets au Niger et au Tchad, en plus d'avoir conclu un accord de coopération avec le Sénégal. De la réalisation de centrales électriques à la modernisation des réseaux, en passant par la maintenance, l'ingénierie et la formation, Sonelgaz élargit progressivement son champ d'intervention sur les marchés africains, en s'appuyant sur un savoir-faire forgé au fil de plusieurs décennies d'activité. En Côte d'Ivoire, les contrats portent notamment sur la réalisation d'une centrale électrique d'une capacité de 40 MW, équipée de deux turbines à gaz mobiles de 20 MW chacune, ainsi que sur la fourniture et l'installation d'équipements destinés au réseau de distribution. Cette coopération comprend également des prestations d'assistance technique et de maintenance. Au Niger, Sonelgaz a réalisé une centrale électrique de 40 MW à Niamey, inaugurée en juin dernier. Le projet a été exécuté en moins de trois mois et accompagné d'un programme de formation destiné aux techniciens de NIGELEC. Au Tchad, une centrale de même capacité est en cours de réalisation à N'Djamena, après la pose de sa première pierre en juin 2026. Au Sénégal, le mémorandum d'entente signé en octobre avec Senelec prévoit des échanges d'expertise dans les domaines de la production, du transport et de la distribution de l'électricité, ainsi qu'un éventuel accompagnement de la stratégie « Gas to Power ». Ces interventions s'appuient sur les importantes capacités industrielles développées à l'échelle nationale par le groupe. Celui-ci dispose d'une puissance électrique installée de plus de 26 000 MW et assure une production dépassant les 95 000 GWh. Son réseau compte plus de 35 500 kilomètres de lignes de transport d'électricité et plus de 416 000 kilomètres de réseaux de distribution. Il s'appuie également sur des filiales spécialisées dans l'ingénierie, la fabrication d'équipements et les prestations de services techniques. Autant d'atouts qui permettent à Sonelgaz d'ouvrir de nouveaux débouchés à ses filiales et de donner une dimension continentale à son savoir-faire, tout en contribuant au renforcement de la coopération énergétique et au développement économique à l'échelle africaine.

Bases militaires clandestines et opérations secrètes

Comment Abou Dhabi violait la souveraineté de la Somalie

Les circonstances ayant conduit à l'expulsion de l'ambassadeur des Émirats arabes unis à Mogadiscio et à la rupture des relations diplomatiques entre la Somalie et Abou Dhabi sont désormais éclairées par une enquête du quotidien américain The New York Times, publiée vendredi. S'appuyant sur des images satellitaires et des documents recueillis par ses enquêteurs, le journal révèle que les Émirats arabes unis auraient établi des installations militaires sur le territoire somalien sans l'autorisation préalable du gouvernement fédéral ni même l'en informer, avec le concours des États-Unis et de l'entité sioniste.

Selon cette enquête, Abou Dhabi aurait transformé deux aéroports somaliens, celui de Berbera, situé au Somaliland, et celui de Bosaso, au Puntland, en infrastructures à vocation militaire, utilisées par ses forces à l'insu des autorités de Mogadiscio.

Le quotidien américain détaille, documents à l'appui, les modalités de ces aménagements réalisés dans la plus grande discrétion : construction de hangars, édification de structures souterraines et installation de dispositifs de défense.

L'enquête fait également état de déplacements de militaires américains vers ces sites, sans que le gouvernement somalien en soit informé. La découverte de ces installations aurait provoqué une vive réaction des autorités somaliennes. Le gouvernement a alors ordonné l'expulsion de l'ambassadeur émirati, accusant Abou Dhabi de porter atteinte à la souveraineté nationale en implantant des infrastructures militaires sur son territoire sans son consentement. Cette affaire met ainsi en lumière des pratiques d'Abou Dhabi qui, selon les révélations du New York Times, auraient consisté à agir en territoire somalien comme en terrain acquis, en contournant délibérément les autorités nationales. Au-delà de la présence militaire émiratie, ces révélations soulèvent de sérieuses questions sur le respect de la souveraineté de la Somalie et sur l'implication de puissances étrangères dans des opérations menées sur son territoire, sans l'aval de son gouvernement. **Y. R.**

HUIT MILLIONS DE VISITEURS VISÉS DANS TROIS ANS

L'Algérie mobilise sa diaspora pour faire décoller le tourisme

L'Algérie entend faire du tourisme un moteur de croissance et de diversification économique. Pour atteindre son objectif d'accueillir 8 millions de touristes à l'horizon 2029, le pays mise notamment sur les compétences et les réseaux de sa diaspora, appelée à prendre une part active dans le développement de cette activité.



C'est dans cette perspective que la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, et le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, ont coprésidé, récemment, une rencontre avec des opérateurs économiques, des investisseurs, des professionnels du tourisme, des porteurs de projets et des représentants de start-up issus de la communauté nationale établie à l'étranger. La réunion a également enregistré la participation du délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), du directeur général adjoint du Groupe public Hôtellerie, tourisme et thermalisme (GHTT), du directeur général de l'Agence nationale du foncier touristique (ANFT), d'un représentant de la Direction générale des Domaines nationaux et d'une représentante de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Les chefs des postes consulaires algériens à Paris, Marseille, Strasbourg, Genève, Bruxelles et Metz étaient également présents, selon un communiqué du ministère. À cette occasion, la ministre a rappelé la place grandissante du tourisme dans la stratégie de diversification de l'économie nationale. Ce secteur constitue, a-t-elle souligné, « l'un des piliers fondamentaux de la diversification économique, ainsi qu'un levier de création de richesse et d'emplois ». Elle a, dans ce sens, réaffirmé l'ambition des pouvoirs publics d'accueillir 8 millions de touristes à l'horizon 2029, tout en renforçant les capacités d'hébergement en fonction des importantes potentialités touristiques du pays.

Houria Meddahi a ensuite présenté les différents créneaux ouverts à l'investissement. Ceux-ci couvrent aussi bien la construction et la modernisation des établissements hôteliers que le développement de structures d'hébergement et de destinations spécialisées. Le tourisme saharien, montagnard, écologique, culturel et spirituel figure parmi les segments ciblés, au même titre que le tourisme thermal et de bien-être, les villages touristiques et les espaces de loisirs. Les opportunités concernent également le transport touristique, les services numériques et les applications intelligentes, ainsi que la valorisation des produits du terroir et de l'artisanat, notamment à travers leur intégration dans les circuits et les destinations touristiques. Dans cette dynamique, la ministre a invité les membres de la diaspora algérienne à s'engager pleinement dans le développement du secteur. Leur contribution, a-t-elle précisé, « ne se limite pas au seul investissement financier ». Les compétences acquises à l'étranger, les expériences professionnelles et les réseaux internationaux constituent, à ses yeux, autant d'atouts susceptibles d'accompagner la transformation de l'offre touristique nationale. L'objectif est ainsi de mobiliser cette communauté autour du transfert de savoir-faire et de connaissances, de l'introduction de méthodes de gestion modernes, de la promotion de l'innovation et de la numérisation, mais aussi de la mise en place de partenariats avec des opérateurs internationaux. L'attraction de tour-opérateurs étrangers et la promotion de la destination Algérie sur les marchés extérieurs figurent également parmi les axes de cette démarche. À travers cette ouverture, les pouvoirs publics souhaitent faire de la diaspora un partenaire à part entière dans la construction d'une industrie touristique compétitive, capable de valoriser les richesses naturelles, culturelles et patrimoniales du pays et de s'imposer comme une destination de référence **Y. R.**

APRÈS LES DERNIÈRES ÉVOLUTIONS AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Bruxelles appelle à préserver la voie multilatérale au Sahara occidental

Dans un contexte diplomatique marqué par des divergences persistantes, l'Union européenne a de nouveau réaffirmé sa position en faveur d'un règlement pacifique et négocié de la question du Sahara occidental. Bruxelles souligne la nécessité de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, dans le cadre exclusif des Nations unies et conformément aux efforts engagés par l'organisation internationale. Cette réaffirmation intervient à la suite d'un échange qualifié de « fructueux » entre Staffan de Mistura, envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, et Kajsa Ollongren, secrétaire générale du Service européen pour l'action extérieure (SEAE). À l'issue de cette rencontre, la responsable européenne a indiqué, dans une publication sur son compte officiel X, que l'Union européenne maintenait son « plein soutien » aux efforts conduits sous l'égide des Nations unies en vue de parvenir à un règlement politique du conflit. Cette prise de position intervient alors que le Conseil de sécurité n'a pas réussi, le 30 octobre dernier, à adopter une résolution prorogeant le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). Cet échec institutionnel relance les interrogations sur les perspectives du processus politique et sur le rôle de la mission onusienne dans la période à venir. Face à cette situation, l'UE rappelle l'importance de préserver le cadre multilatéral et de poursuivre les efforts diplomatiques sous l'égide des Nations unies. Pour Bruxelles, la recherche d'une issue politique à ce conflit, qui dure depuis plus de cinq décennies, demeure tributaire d'un processus fondé sur le dialogue et la concertation. ■

ALGÉRIE-FRANCE

Dominique de Villepin estime venu le temps de reconnaître le passé colonial

La question du passé colonial français continue de diviser la classe politique en France. L'ancien Premier ministre Dominique de Villepin estime, pour sa part, que le moment est venu de regarder cette histoire en face. Il a abordé le sujet vendredi, lors de la conférence de presse organisée à l'occasion de l'annonce de sa candidature à l'élection présidentielle de 2027.

Pour Dominique de Villepin, le passé colonial continue de peser sur la France. Il a notamment évoqué les divisions autour de la colonisation ainsi que les difficultés qui marquent les relations avec l'Algérie. Il a également fait référence au débat relancé en France sur les accords de 1968, régulièrement contestés par une partie de la classe politique.

La question algérienne demeure particulièrement sensible dans ce débat. Plus de six décennies après l'indépendance de l'Algérie, le passé colonial continue de susciter discussions et désaccords en France. La reconnaissance de cette histoire reste ainsi au cœur des rapports entre les deux pays. Les accords de 1968 sont, eux aussi, régulièrement remis au centre de l'actualité politique française. Ils fixent les conditions de séjour et de travail des ressortissants algériens en France.

Leur remise en cause revient périodiquement dans les débats, notamment dans le cadre des discussions sur la politique migratoire. En abordant ces questions, Dominique de Villepin a également appelé à dépasser les divisions internes de la société française et à régler les dossiers historiques qui demeurent en suspens.

Ces déclarations interviennent dans un contexte de tensions entre Alger et Paris. Elles rappellent, surtout, que la question du passé colonial reste entière et que sa reconnaissance constitue un enjeu important pour renouer des relations apaisées entre les deux pays **N. T.**

OUVERTURE DU SALON WOODTECH 2026

Vers l'autosuffisance dans la production de l'ameublement

Les intervenants à une journée d'étude, organisée en marge du Salon international du bois, de l'ameublement, des équipements et des technologies, consacré au « rôle des normes de qualité et de la sous-traitance dans l'efficacité de la production et des exportations », ont affirmé hier que l'Algérie avait accompli des progrès notables dans l'industrie du bois.



PAR MERIEM K.

Les experts et représentants des organisations professionnels ont unanimement souligné que le nombre d'entreprises actives dans ce secteur ne cessait d'augmenter. La qualité et la diversité des productions a réussi en quelques années à conquérir plusieurs marchés internationaux, notamment en Afrique.

Essor dans l'industrie du bois

Dans son allocution d'ouverture, Amine Bekouche, organisateur de la cinquième édition du Salon international du bois, de l'ameublement, des équipements et des technologies, qui se tient au Palais des expositions des Pins maritimes, a indiqué que cet événement économique international réunissait 90 entreprises nationales et étrangères, notamment de Turquie, de Chine, des États-Unis et du Portugal.

Selon lui, le salon est une occasion de faire connaître les produits nationaux et de permettre aux opérateurs algériens de rencontrer leurs homologues des pays participants afin de mieux découvrir les nouveautés du secteur du bois à l'échelle mondiale. Il a ajouté que le nombre d'entreprises présentes dans ce domaine était en hausse, ce qui a favorisé l'émergence d'une concurrence nationale. Celles-ci ambitionnent de conquérir, à l'avenir, une part plus importante des marchés internationaux. Le même intervenant prévoit que ce salon économique d'envergure accueillera plus de 10 000 visiteurs.

Nécessité de créer une certification des produits

De son côté, le président de l'Organisation algérienne du commerce et de l'investissement social (OACIS), M. Djaber Bensedira, a proposé la création d'une certification des produits afin de leur accorder une reconnaissance particulière et de renforcer la crédibilité des matériaux fabriqués. Cette mesure permettrait également de clarifier les caractéristiques des produits.

Il a ajouté que les exportateurs devraient obtenir la certification ISO, norme internationale de qualité, afin de faciliter leurs échanges avec les opérateurs économiques lors des salons internationaux. Il a également salué la spécialisation dans l'industrie du bois et de ses accessoires, qui pourrait créer une valeur ajoutée pour les produits nationaux.

Il a affirmé que l'industrie du bois en Algérie connaissait un développement florissant. Indiquant notamment que l'Algérie constituait un environnement particulièrement favorable à l'investissement : sa législation soutient les producteurs nationaux et étrangers, notamment au moyen d'exonérations fiscales de cinq à huit ans et d'exonérations de droits de douane. Abordant la numérisation, M. Bensedira a déclaré que la Direction générale du registre du commerce restait mobilisée pour répondre aux préoccupations des opérateurs économiques, actuels et potentiels, en simplifiant les démarches et en rapprochant l'administration des investisseurs. Il a précisé que l'objectif du séminaire était de recenser les préoccupations sous forme de recommandations, puis de les transmettre aux autorités compétentes. Sur les 17 préoccupations recensées lors de la quatrième édition du salon, 12 ont été prises en compte.

M. Bensedira a également souligné qu'il était important de s'intéresser aux jeunes créatifs, qu'il considère comme un réservoir de connaissances capable d'apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale.

Accompagner les porteurs de projets

Pour sa part, un représentant de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a expliqué que cet organisme, à vocation économique plutôt que politique, propose une formation préalable aux personnes souhaitant se lancer dans l'entrepreneuriat et créer de petites entreprises. Cette démarche s'appuie sur des conventions conclues avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi qu'avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Il a indiqué que des centres de développement de l'entrepreneuriat avaient été créés pour aider les porteurs de projets à faire évoluer leurs idées et les accompagner jusqu'à la réalisation de leurs projets. Un représentant du Conseil supérieur de la jeunesse a également souligné l'importance d'accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets innovants. Il a affirmé que les jeunes Algériens étaient capables, grâce à leurs idées, de rivaliser avec les produits des grandes entreprises mondiales. ■

CAPA

Lancement la formation au titre de la session 2026

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, ont coprésidé, hier à la Faculté de droit de l'Université Alger 1, la cérémonie de lancement officiel de la formation destinée aux avocats stagiaires pour l'obtention du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), au titre de la session 2026.

La cérémonie s'est déroulée en présence du président de l'Union nationale des ordres des avocats (UNOA), avec la participation d'avocats stagiaires inscrits à la Faculté de droit de l'Université Alger 1, à la Faculté de droit de l'Université Blida 2 et à la Faculté de droit de l'Université de Tizi Ouzou. La formation effective débutera dimanche à l'Ecole de formation des avocats ainsi qu'au niveau des 12 facultés de droit réparties à travers le territoire national. ■

AFFILIATION ET COUVERTURE SOCIALE

Campagne de sensibilisation destinée aux médecins

La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) lance, à partir d'aujourd'hui, une campagne nationale de sensibilisation destinée aux médecins, portant sur l'importance de l'affiliation et de la couverture sociale, ainsi que sur les facilités mises en place en matière de paiement des cotisations de sécurité sociale, a indiqué samedi un communiqué de la Caisse. « En application des instructions du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, visant à améliorer la qualité du service public et à renforcer la couverture sociale, et dans le cadre de la poursuite des efforts de sensibilisation et d'information déployés par la CASNOS, la Caisse lance une campagne de sensibilisation au profit des médecins, du 22 au 30 novembre 2026 », précise la même source. Placée sous le slogan « CASNOS... Nos médecins, votre sécurité est la garantie de votre avenir », cette campagne vise à « faire connaître aux médecins leurs différents droits et obligations en matière de sécurité sociale, à les sensibiliser à l'importance de l'affiliation et de la couverture sociale, ainsi qu'à mettre en avant les facilités et les mesures souples adoptées en matière de paiement des cotisations ». Cette campagne constitue également « une occasion de présenter les différents services numériques mis à la disposition des affiliés de la CASNOS, notamment l'espace "Damancom", accessible 24h/24, 7j/7 », conclut le communiqué. ■

MORTIERS, LANCE-ROQUETTES, MITRAILLEUSES ET DRONES

Découverte d'une cache d'armes à Bordj Badji Mokhtar

Une cache contenant des armes de différents calibres, ainsi qu'une quantité importante de munitions a été découverte, cette semaine, à Bordj Badji Mokhtar, par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP), indique, samedi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre des efforts continus visant à sécuriser nos frontières nationales, et grâce à l'exploitation optimale des renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a découvert, durant cette semaine, à Bordj Badji Mokhtar, une cache contenant des armes de différents calibres, ainsi qu'une quantité importante de munitions», précise la même source.

A cet effet, «il a été saisi ce qui suit: 1 véhicule tout-terrain, 1 Mortier de calibre 82 mm, 2 Mortiers de calibre 60 mm, 5 Lance-roquettes de type RPG-7, 3 Mitrailleuses de calibre 12.7 mm, 1 Mitrailleuse de calibre 14.5 mm, 4 Fusils mitrailleurs, 4 Pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov avec leurs accessoires, 2 drones, 6 Obus de mortier de calibre 82 mm, 5 roquettes, 5 charges propulsives pour lance-roquettes RPG-7 et 2828 balles de différents calibres», ajoute le communiqué.

Arrestation d'un réseau de 17 éléments

Un réseau de narcotrafiquants composé de 17 éléments qui tentait d'introduire une quantité importante de kif traité en provenance du Maroc estimée à 19 quintaux, a été démantelé au cours de cette semaine par les services de la Sécurité de l'Armée en 2ème Région militaire, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la poursuite des efforts visant à lutter et à resserrer l'étau sur les narcotrafiquants, et grâce à une coordination sécuritaire rigoureuse, les services de la Sécurité de l'Armée en 2è Région militaire ont démantelé, au cours de cette semaine, un réseau de narcotrafiquants qui tentait d'introduire une quantité importante de kif traité en provenance du Maroc, estimée à 19 quintaux.

Cette opération a également permis l'arrestation de 17 narcotrafiquants et la saisie de 50 véhicules utilitaires, 5 motocyclettes, 1 jet-ski, des téléphones portables ainsi qu'une somme d'argent estimée à 273 millions de centimes», précise la même source. ■

Deux marocains neutralisés à Nâama

A Nâama, deux narcotrafiquants de nationalité marocaine ayant refusé d'obtempérer, ont été neutralisés vendredi près de la bande frontalière ouest, dans le Secteur militaire de Naâma (2e Région militaire), alors qu'ils tentaient d'introduire sur le territoire national une quantité de kif traité s'élevant à plus de 50 kilogrammes.

« Dans la dynamique des efforts consentis visant la sécurisation des frontières nationales et la lutte contre les barons de la contrebande et la criminalité organisée, un détachement des Garde-Frontières a neutralisé,avant- hier, vendredi 20 novembre 2026, près de la bande frontalière ouest, dans le Secteur militaire de Naâma, en 2ème Région militaire, 2 narcotrafiquants de nationalité marocaine, qui ont refusé d'obtempérer, alors qu'ils tentaient d'introduire sur le territoire national une quantité de kif traité s'élevant à plus de 50 kilogrammes ».

« L'identité de l'un des narcotrafiquants a été établie. Il s'agit du dénommé Khelifi Laid, né à Oulad Sidi Abdelhakem, Jerada (Maroc), selon la pièce d'identité trouvée en sa possession », précise la même source.

Industrie

GICA mise sur la **cohésion** des équipes pour concrétiser sa vision stratégique à l'horizon 2030

Le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), leader national de l'industrie du ciment, a organisé, à travers l'Entreprise des ciments et dérivés de Chlef, une rencontre interactive réunissant travailleurs et cadres autour du renforcement de la communication interne, de la valorisation du capital humain et de la consolidation de l'esprit collectif, en perspective des objectifs stratégiques fixés à l'horizon 2030.



FATIHA A.

Dans une ambiance participative et conviviale, l'Entreprise des ciments et dérivés de Chlef, relevant du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), a accueilli une rencontre ayant regroupé ses travailleurs et ses cadres, dans le cadre d'une démarche visant à renforcer la cohésion interne et à promouvoir une culture de travail fondée sur la communication, la concertation et l'engagement collectif.«Placée sous le slogan « Notre unité aujourd'hui, notre réussite demain et notre durabilité pour toujours », cette initiative a été ponctuée par plusieurs ateliers interactifs animés par le président-directeur général de l'entreprise et la conseillère Roufia Nouioua. Ces ateliers ont constitué des espaces d'échange et de réflexion autour de l'importance du dialogue professionnel, de la collaboration entre les différentes équipes et du renforcement des liens entre les responsables et les travailleurs», indique GICA dans un communiqué.L'objectif de cette démarche est également de favoriser un environnement professionnel propice à l'échange d'idées, au partage des expériences et à la mobilisation des compétences autour d'objectifs communs. Une approche qui vise à renforcer le sentiment d'appartenance à l'entreprise et à encourager chaque travailleur à prendre pleinement part à la dynamique de développement et d'amélioration des performances.Cette rencontre a, par ailleurs, constitué une occasion de rendre hommage aux efforts déployés par les femmes et les hommes de l'entreprise et de mettre en évidence leur contribution aux réalisations enregistrées. La valorisation de leur engagement et de leur savoir-faire traduit l'importance accordée à la ressource humaine, considérée comme un élément essentiel dans la consolidation des acquis et la poursuite du développement de l'entreprise.Au-delà de cet aspect de reconnaissance, les échanges ont permis de mettre en perspective les grandes orientations de la vision stratégique à l'horizon 2030. Cette échéance constitue un cadre de référence pour mobiliser les différentes compétences, renforcer la coordination entre les structures et inscrire les actions de l'entreprise dans une démarche de progrès continu. Il s'agit ainsi de faire converger les efforts individuels vers une ambition collective, en accordant une attention particulière à la performance organisationnelle et à la pérennité des activités.Pour le groupe GICA, cette dynamique s'inscrit dans une vision managériale qui place la cohésion des équipes et l'implication des travailleurs au cœur de la réussite industrielle. Dans un secteur où la performance repose notamment sur la maîtrise des processus, l'efficacité opérationnelle et la mobilisation des compétences, le renforcement du dialogue interne représente un levier important pour accompagner les évolutions de l'entreprise.À travers cette initiative, le Groupe industriel des ciments d'Algérie réaffirme ainsi son intérêt pour le développement d'une culture d'entreprise fondée sur l'unité, la responsabilité partagée et la durabilité. Une orientation qui vise à consolider les capacités de ses filiales et à fédérer l'ensemble de ses ressources humaines autour des ambitions fixées pour les prochaines années.

Algérie-Malaisie

Vers le renforcement du partenariat industriel et des investissements **bilatéraux**

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur de Malaisie en Algérie, Rizany Irwan Muhamad Mazlan, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre les deux pays, indique un communiqué du ministère, rapporte l'APS.Cette rencontre, tenue au siège du ministère, a été l'occasion de passer en revue l'état des relations économiques et industrielles entre les deux pays ainsi que les moyens de les consolider, de manière à hisser le partenariat bilatéral au niveau des relations privilégiées qui unissent l'Algérie et la Malaisie, précise le communiqué.Les deux parties ont également abordé les perspectives d'investissement et les moyens d'encourager les opérateurs économiques à concrétiser des projets industriels communs, ainsi que l'échange d'expertises dans les domaines d'intérêt commun, ajoute la même source.

R.E.

Pour accélérer la transformation numérique des entreprises

Djezzy **lance** « Djezzy Solutions »

L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy a lancé sa nouvelle marque «Djezzy Solutions», destinée aux entreprises et aux établissements, visant à renforcer sa position de partenaire technologique et à accompagner la transformation numérique du secteur économique en Algérie.
La cérémonie de lancement de la marque, tenue mercredi à Alger, s'est déroulée en présence du directeur général de Djezzy, M. Boumediene Senouci, ainsi que de représentants d'entreprises et de partenaires commerciaux, selon l'APS.
Au cours de cette cérémonie, une gamme de 15 solutions et services technologiques destinés aux professionnels a été présentée, couvrant les domaines du travail collaboratif, le cloud computing et les bases de données, la cybersécurité, l'intelligence artificielle, outre les centres d'appels et les solutions de gestion de la relation client.
Ces solutions permettent aux entreprises de bénéficier de capacités technologiques avancées pour soutenir leurs activités et améliorer leurs performances, en s'appuyant sur l'infrastructure cloud de Djezzy pour héberger et traiter les données en Algérie, ce qui renforce leur maîtrise de la sécurité.
L'entreprise prévoit également d'élargir son portefeuille numérique pour atteindre 50 à 100 solutions et services technologiques innovants au cours de la prochaine période.
Dans son allocution prononcée à cette occasion, M. Senouci a souligné que la transformation numérique demeure «une nécessité stratégique» pour les entreprises, précisant que l'entreprise «dispose de l'infrastructure, de l'expertise et des investissements nécessaires pour accompagner cette transformation, en combinant les services de cloud computing, d'intelligence artificielle et de cybersécurité».
Le lancement de «Djezzy Solutions» traduit «une transformation du modèle de l'entreprise, qui passe du statut d'opérateur traditionnel de téléphonie mobile à celui de partenaire technologique intégré, proposant des solutions numériques aux entreprises», a-t-il précisé, relevant que l'objectif consiste à «permettre aux entreprises de bénéficier des différentes solutions dont elles ont besoin dans leur processus de transformation numérique et à faciliter l'accès à ces technologies».
Dans ce contexte, le DG a appelé à soutenir les compétences et les entreprises nationales contribuant à la construction de l'écosystème numérique, soulignant que Djezzy a choisi de placer son infrastructure de cloud computing au cœur de ses offres, en hébergeant ses produits et solutions dans des centres de données situés en Algérie.

R.E.

Ligne minière Est

Livraison de 30 ouvrages d'art avant fin novembre

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a indiqué jeudi à Guelma que les 30 ouvrages d'art en réalisation entre Bouchegouf (Guelma) et Ain Senour (Souk Ahras) dans le cadre du projet de doublement, de correction et de modernisation de la ligne ferroviaire minière Est (Annaba à Tébessa sur 422 km), seront livrés «avant fin novembre en cours», selon l'APS.
Le ministre qui inspectait l'avancement de cette ligne dans la commune de Bouchegouf, aux côtés du wali de Guelma, Samir Chibani, a estimé que la période nous séparant de la fin du mois de novembre est '' suffisante pour achever les travaux restants sur ces 30 ouvrages où les travaux les plus importants sont terminés''.
Les chantiers en question fonctionnent sur un rythme soutenu le long du tronçon de voie ferrée reliant Bouchegouf à Ain Senour sur une distance de 72 km, dont 40 km dans la wilaya de Guelma où sont situés 15 grands ouvrages d'art, soit 13 ponts et 2 tunnels.
M. Djellaoui s'est félicité du ''bon rythme des travaux'' sur ce tronçon de la section médiane Bouchegouf-Dréa (Souk Ahras), longue de 171 km et relevant du projet de la ligne minière Est, soulignant l'achèvement, à ce jour, de l'ensemble des principaux travaux au niveau des ouvrages d'art, ainsi que la libération de l'emprise destinée à accueillir la future voie ferrée.
Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base a inspecté, lors de cette visite, les différents chantiers ouverts entre les communes de Bouchegouf et de Medjez Sfa où il a constaté l'achèvement du passage inférieur réalisé près de Bouchegouf ainsi que des travaux de construction des ponts n 1 (667 m) et n 2 (500 m), à Medjez Sfa.
Il s'est également enquis des préparatifs en cours pour la mise en place de la voie ferrée au niveau du pont n 4 qui s'étend sur plus de 350 mètres, ainsi que des travaux sur d'autres sites dispersés le long du tronçon situé dans la wilaya de Guelma.
M. Djellaoui n'a pas manqué d'encourager les travailleurs activant sur les chantiers inspectés à qui il a transmis «les remerciements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en reconnaissance de leurs efforts et de leur engagement dans la réalisation de ce projet stratégique».
Il a néanmoins insisté sur «la nécessité de poursuivre les efforts et d'accélérer le rythme des travaux afin de garantir l'achèvement du projet dans les délais impartis».

R.E.

Algérie Poste

12,47 millions **d'abonnés** à l'application ECCP

Avec 12,47 millions d'abonnés, l'application électronique ECCP confirme l'engouement croissant des citoyens pour les services numériques d'Algérie Poste.

FATIHA A.

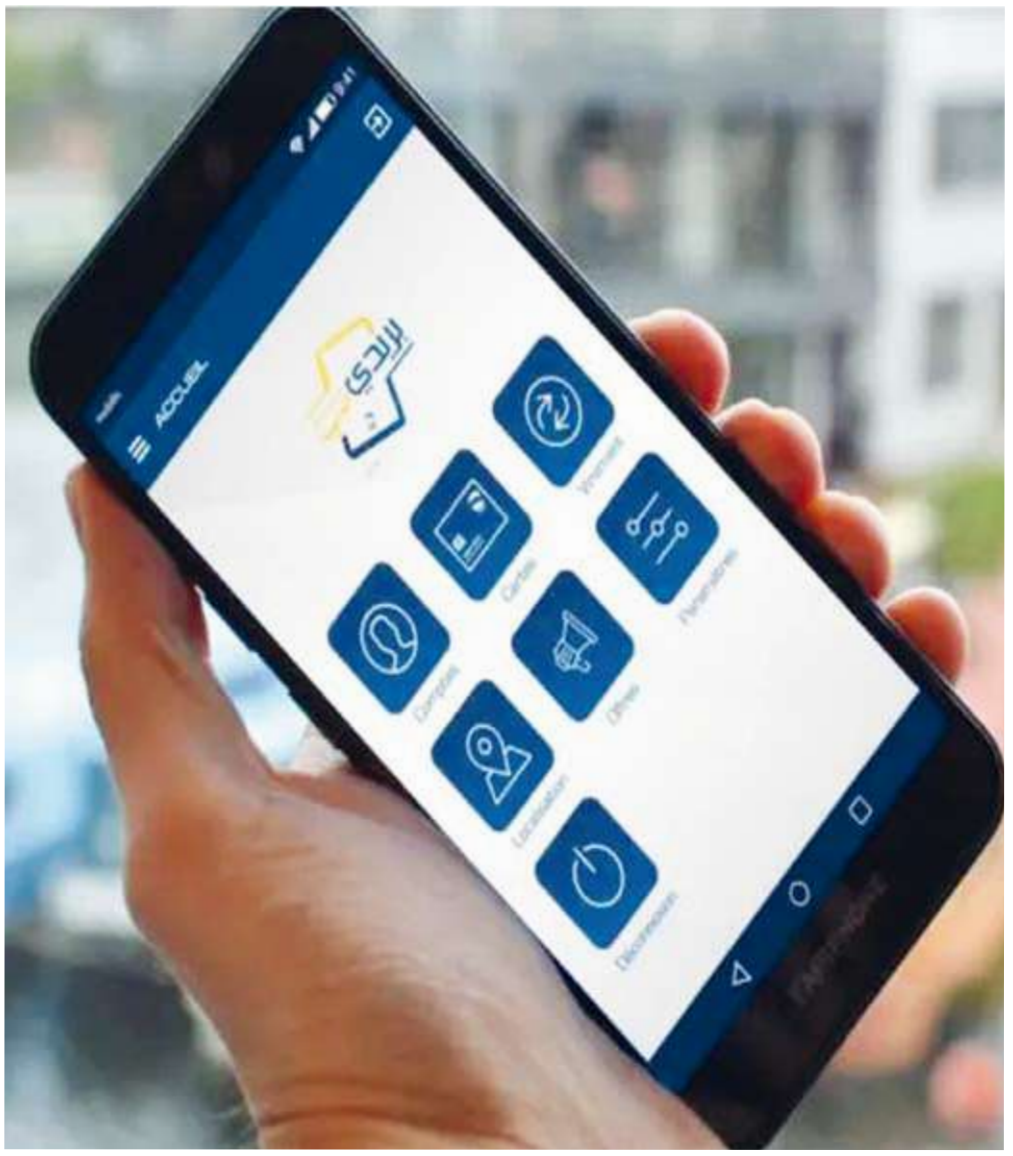
Cette progression témoigne de la confiance accordée aux solutions digitales de l'établissement, mais aussi des efforts engagés pour accélérer la modernisation de ses prestations, simplifier les démarches des usagers et rendre les services postaux et financiers accessibles à distance, à tout moment et en toute sécurité.

La transformation numérique d'Algérie Poste poursuit sa progression, comme en témoigne le nombre d'abonnés à son application électronique ECCP, qui atteint désormais 12,47 millions d'utilisateurs. Ce chiffre illustre l'adoption croissante des outils digitaux par les citoyens et confirme la place de plus en plus importante qu'occupent les services électroniques dans les habitudes quotidiennes des usagers

Cette évolution traduit également les efforts consentis par Algérie Poste pour moderniser son mode de fonctionnement, diversifier ses canaux de prestation et améliorer l'accessibilité de ses services. À travers le développement de solutions numériques, l'établissement ambitionne de répondre aux nouvelles attentes de sa clientèle, en proposant des prestations plus rapides, plus souples et adaptées aux exigences d'un environnement marqué par l'accélération de la digitalisation.

L'application ECCP constitue, à cet égard, l'un des principaux outils de cette stratégie de modernisation. Elle permet aux utilisateurs d'accéder à distance à plusieurs services postaux et financiers, sans être systématiquement contraints de se rendre dans les bureaux de poste. Disponible 24h/24 et 7j/7, cette plateforme offre davantage de souplesse dans la gestion des opérations courantes et contribue à réduire les déplacements ainsi que les contraintes liées aux horaires d'ouverture des établissements postaux.

Au-delà de cette application, la démarche de numérisation engagée par Algérie Poste s'inscrit dans une vision plus globale visant à faire évoluer progressivement l'ensemble de son réseau de services. L'objectif est notamment de renforcer l'intégration des solutions électroniques dans les différentes prestations proposées, de faciliter les interactions avec les clients et d'améliorer les conditions de prise en charge des usagers. Cette orientation répond également à la nécessité de fluidifier les opérations, de réduire les délais de traitement et de contribuer à une meilleure organisation des services au niveau des bureaux de poste.La digitalisation représente ainsi un levier essentiel pour améliorer la qualité du service public postal. En favorisant le recours aux plateformes électroniques, Algérie Poste entend notamment alléger la pression sur ses structures physiques, en permettant aux citoyens d'effectuer certaines démarches à distance. Cette complémentarité entre les services



traditionnels et les solutions numériques participe à l'amélioration de l'expérience client, tout en offrant davantage de flexibilité aux différentes catégories d'usagers.Par ailleurs, l'extension de l'utilisation des services numériques suppose un travail continu en matière de fiabilité des plateformes, de sécurisation des opérations et de protection des données des utilisateurs. La confiance des abonnés constitue, dans ce contexte, un facteur déterminant pour encourager l'adoption durable des outils électroniques et accompagner l'évolution des comportements vers des pratiques davantage dématérialisées.L'enjeu consiste également à rendre ces solutions accessibles au plus grand nombre, en tenant compte de la diversité des profils des usagers et de leurs besoins. La simplification des interfaces, l'amélioration de l'accessibilité des prestations et l'accompagnement des citoyens dans l'utilisation des outils digitaux demeurent, à ce titre, des dimensions importantes pour réussir cette transition.Avec 12,47 millions d'abonnés à l'application ECCP, Algérie Poste dispose ainsi d'un indicateur significatif de l'évolution de l'usage de ses services électroniques. Cette dynamique confirme l'intérêt des citoyens pour les solutions à distance et souligne l'importance de poursuivre les investissements dans la modernisation des infrastructures et le développement de nouvelles fonctionnalités.

F.A.

Prévention et de lutte contre la corruption

Journées de sensibilisation et de formation à Alger

Des journées de sensibilisation et de formation consacrées à l'élaboration d'un code de conduite et aux mécanismes de suivi de sa mise en œuvre ont débuté samedi à Alger, dans le cadre de l'exécution de la convention de coopération conclue entre la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) et l'Institut algérien des études financières supérieures (IAHEF), indique un communiqué de la Haute autorité.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des mesures prévues par la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, ainsi que dans le cadre des efforts visant à «promouvoir l'intégrité du fonctionnaire public et à renforcer les principes de transparence et de redevabilité, à travers l'instauration de règles de conduite claires et de mécanismes pratiques contribuant à la prévention des actes de corruption et à la création d'un environnement de travail fondé sur l'intégrité, l'efficacité et la responsabilité», précise la même source.

Ces journées de sensibilisation et de formation, qui se poursuivent pendant trois jours, comprennent des ateliers au profit des représentants des secteurs ministériels et des institutions publiques, permettant aux participants «d'approfondir leurs connaissances et d'échanger leurs expériences sur les méthodologies adoptées pour l'élaboration des codes de conduite, ainsi que sur les moyens d'en assurer la bonne mise en œuvre et le suivi», ajoute le communiqué.

Gazoduc transsaharien

L'Algérie et le Niger **accélèrent** les préparatifs pour la réalisation du tronçon nigérien

Une délégation algérienne a examiné, à Niamey, avec le secrétaire général du ministère nigérien du Pétrole, Abdoulkarim Mohamed Ali, plusieurs volets et préalables liés à l'accélération du processus de réalisation du projet de gazoduc transsaharien (TSGP) dans sa partie nigérienne, indique jeudi un communiqué de Sonatrach.La délégation algérienne est composée de cadres du ministère des Hydrocarbures, de l'activité Transport par canalisation de Sonatrach et de l'Entreprise nationale de canalisation (ENAC), filiale de Sonatrach, en mission de travail au Niger du 17 au 20 novembre.Cette rencontre, tenue mardi, s'inscrit dans le sillage des travaux de construction du tronçon algérien, déjà engagés par Sonatrach, marquant une avancée importante dans la réalisation de cette infrastructure énergétique régionale. Elle s'inscrit également dans le cadre de l'engagement de la partie nigérienne à accélérer les préparatifs liés au TSGP, projet énergétique stratégique, destiné à relier le Nigeria à l'Algérie en traversant le territoire nigérien.Les discussions avec la partie nigérienne ont porté notamment sur l'accélération des études techniques relatives au tracé du gazoduc sur le territoire nigérien et le recueil des informations en relation avec les différentes phases du projet, ainsi que la confirmation du tracé modifié par le Niger et l'évaluation de son impact.Les deux parties ont également abordé l'identification des prestations et des études à prévoir dans le périmètre des travaux, la possibilité de participation des entreprises locales nigériennes aux prestations et aux études réglementaires, conformément aux engagements déjà annoncés, ainsi que les modalités de création par l'ENAC, chargée de la réalisation des études de tracé, d'une succursale au Niger.

Cette deuxième réunion de coordination technique s'inscrit dans le cadre de la poursuite des engagements de l'Algérie à œuvrer à consolider ses partenariats stratégiques avec les pays africains frères et à renforcer la présence du groupe Sonatrach sur la scène énergétique continentale et internationale, conclut le communiqué.

R.E.

Campagne labours- semences à Illizi

Plus de 3.200 ha **consacrés** à la céréaliculture

Cette extension des superficies cultivées s'est accompagnée d'une augmentation du nombre d'exploitations agricoles en activité, qui a progressé de 11 à 14, ainsi que du nombre de pivots, dont le nombre est passé du 70 à 170.



Plus de 3.200 hectares (ha) sont consacrés à la céréaliculture dans la wilaya d'Illizi au titre de la campagne labours-semailles 2026-2027, officiellement lancée jeudi dans la localité de Rhourd-Ennouss relevant de la commune de Bordj Omar-Driss (Nord d'Illizi). Intervenant à cette occasion, le wali d'Illizi, Ahcène Khaldi, a indiqué que la superficie dédiée à la production céréalière est passé de 2.126 ha lors de la précédente campagne à 3.215 ha cette saison. Cette extension des superficies cultivées s'est accompagnée d'une augmentation du nombre d'exploitations agricoles en activité, qui a progressé de 11 à 14, ainsi que du nombre de pivots, dont le nombre est passé du 70 à 170, a-t-il précisé.
Et d'ajouter que cette évolution devrait se traduire par une hausse notable de la production, dont les prévisions sont estimées entre 155.000 et 160.000 quintaux (qx), contre près de 80.000 qx récoltés la saison dernière. Le wali a, par ailleurs, mis en avant la nécessité de renforcer les efforts en matière de raccordement des périmètres agricoles au réseau d'électricité, afin de répondre aux besoins croissants des céréaliculteurs et de favoriser l'attractivité de la région pour de nouveaux investissements notamment dans les filières stratégiques. Le président de la chambre locale d'agriculture, Mohamed Ghouma a, pour sa part, réaffirmé l'engagement de ses services à accompagner les professionnels du secteur, notamment à travers la délivrance des cartes d'agriculteur, les actions de formation et de vulgarisation agricole.
Il a aussi souligné l'importance du développement des industries de transformation agricole, estimant que cette démarche permettra de mieux valoriser la production locale et de renforcer la disponibilité des aliments du bétail.

Correction de malformations chez l'enfant

28 **opérations** chirurgicales à El-Oued

Vingt-huit (28) interventions chirurgicales délicates ont été effectuées, la semaine dernière à El-Oued, sur des enfants présentant des malformations congénitales, et ce, dans le cadre du jumelage entre l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) Mère-Enfant Bachir-Bennacer et l'EHS de Sidi-Mabrouk (Constantine), a-t-on appris de source hospitalière. Ces interventions chirurgicales correctives, confirmées lors de consultations préliminaires, ont été menées sur des enfants présentant des malformations congénitales des appareils digestif, génital et urinaire, a précisé le directeur de l'EHS-Bachir Benacer, Zakaria Neibouâa.Elles ont été assurées par une équipe spécialisée composée de sept spécialistes, chirurgiens-pédiatres, assistés de 20 paramédicaux, sous la conduite du Pr. Hichem Choutri, chef de service pédiatrie à l'EHS de Sidi-Mabrouk. S'étalant sur cinq jours, cette action pour laquelle les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés, sera suivie prochainement de campagnes similaires, en vue de prendre en charge un plus grand nombre de malades et leur épargner les déplacements vers d'autres établissements hospitaliers universitaires. Une session de formation spécialisée sur les moyens de prise en charge et la correction des malformations des appareils digestif et génital chez l'enfants a été animée, en marge de ces journées médico-chirurgicales, par le Pr. Choutri, en direction des praticiens, spécialistes et généralistes, des secteurs privé et public, d'El-Oued.
Pas moins de 80 consultations médicales spécialisées ont été effectuées préalablement à ces interventions au profit d'enfants, lors de cette campagne inscrite dans le cadre des échanges d'expériences médicales entre les deux établissements hospitaliers spécialisés.

Couverture des axes de routes nationales à Timimoun

Installation de neuf stations de **téléphonie** mobile

Les travaux de réalisation de neuf stations pertinentes de deux opérateurs de téléphonie mobile ont été lancés dans la wilaya de Timimoun, à l'effet d'assurer la couverture des axes de routes nationales (RN), à-on avisé auprès de la Direction de la poste et des technologies de l'information et de la communication.L'opération a pour objectif de couvrir les axes de routes nationales, d'améliorer la qualité de prestations de téléphonie et de renforcer la sécurité routière, en plus d'appuyer la dynamique de développement de la région, a indiqué le directeur de wilaya du secteur, Abdeslem Atia.Elle couvrira également les exploitations agricoles jouxtant la RN-51, dans le cadre du soutien et de l'accompagnement des investisseurs activant dans le domaine des cultures stratégiques.M. Atia a annoncé d'autres projets stratégiques, qui seront lancés en 2027, afin de couvrir différentes concentrations d'habitants ainsi que le réseau de routes nationales (RN-6, 51 et 118), avec la mise en place de stations relais dotées de technologies les plus récentes de téléphonie mobile.

Bouira

Récupération d'assiettes foncières pour des projets de logement

D'importantes assiettes foncières d'une superficie globale de plus de 10 hectares sont en cours de récupération afin d'y implanter des projets de logements notamment de l'Agence de développement de l'amélioration du logement (AADL 3) à Bouira, a-t-on appris récemment auprès de la direction de logement.
Pour pouvoir abriter et lancer des projets de logement dans le cadre du programme AADL3, les services de la wilaya et la direction du secteur ont déjà lancé une procédure de récupération de deux parcelles de terrain situées à la sortie nord-est de la ville de Bouira ayant abrité auparavant une base de vie d'une société nationale.
La première assiette foncière est d'une superficie de 6,5 ha et la deuxième de 4 hectares, soit une superficie de 10,5 hectares destinés à abriter des projets de logements dont ceux de l'AADL 3, a expliqué à l'APS le directeur de logement Moussa Hadj Dahmani, précisant que le processus de récupération avait déjà été validé par une commission interministérielle (CIM). «Des études vont être lancées après la récupération de ces deux terrains afin de pouvoir y réaliser ces logements», a-t-il dit. Actuellement, la ville de Bouira dispose de deux importants sites, l'un dans la localité périphérique d' Ouled Bellil qui abrite un projet de réalisation de 1000 logements AADL3, et l'autre est un site nouvellement mobilisé près de l'ancien marché hebdomadaire de la ville pour aussi y implanter des projets de logements. Les autorités locales de la wilaya, à leur tête la wali Houria Aggoune, sont en train de prospecter plusieurs parcelles de terrain pouvant abriter d'autres programmes de logements afin de répondre à la demande croissante des citoyens en matière de logement.

Khenchela

Vers la réhabilitation de 60 établissements scolaires

Une opération de réhabilitation de 60 établissements des cycles moyen et secondaire sera «bientôt» lancée dans la wilaya de Khenchela, a indiqué récemment, le directeur de l'éducation, Abdelhamid Aït Maâmar.
Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que l'opération, qui concerne 41 collèges d'enseignement moyen (CEM) et lycées à travers 21 communes, sera lancée sur le terrain «aussitôt après la finalisation des procédures administratives en cours, en coordination avec la direction des équipements publics».
Les travaux prévus, financés à hauteur de 410 millions de dinars, portent la réparation de l'étanchéité, la réfection de la peinture des salles de classe et des ailes administratives, ainsi que diverses opérations de rénovation des sanitaires et des cantines
«Une commission a été installée avec pour mission de suivre les travaux et de veiller sur la qualité de leur exécution», a fait savoir M. Aït Maâmar, rappelant que l'objectif de cette opération est d'améliorer la scolarité des élèves et les conditions de travail du personnel enseignant.

TOUGGOURT

Plus de 2.000 ha consacrés à la céréaliculture

Une superficie de plus de 2.000 hectares (ha) a été consacrée à la céréaliculture dans la wilaya de Touggourt au titre de la campagne labours-semailles 2026-2027, dont le coup d'envoi a été donné récemment, dans la daïra d'El-Hadjira par les autorités locales.
Cette superficie concerne 1.200 ha réservée au blé dur, 600 ha au blé tendre, 150 ha à l'orge et 50 au triticale, selon les données de la direction locale des services agricoles (DSA).
Elle enregistre une hausse de 954 ha par rapport à al saison précédente, avec des prévisions de production estimées à 3.900 quintaux (qx) de céréales, toutes variétés confondues, a-t-on ajouté de même source.
La campagne labours-semailles a bénéficié de la mobilisation d'importants moyens humains et logistiques, en sus de la mise à la disposition des céréaliculteurs des intrants agricoles nécessaires, afin d'assurer son bon déroulement et d'améliorer les rendements céréaliers.
Le wali Othmane Abdelaziz a, à cette occasion, souligné la nécessité de renforcer la coordination entre les différents acteurs du secteur agricole pour le succès de cette campagne et contribuer, à travers le développement de cette filière stratégique, au renforcement de la sécurité alimentaire.

Diabète de type 1

L'OMS recommande plusieurs injections d'insuline par jour

L'OMS recommande plusieurs injections quotidiennes d'insuline et un suivi régulier de la glycémie pour prévenir les complications du diabète de type 1 et garantir une meilleure



Maladie chronique nécessitant une prise en charge à vie, le diabète de type 1 impose aux personnes atteintes une vigilance quotidienne et un traitement insulinique indispensable à leur survie. Face aux risques de complications liés à un mauvais contrôle de la glycémie, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) recommande une insulinothérapie intensifiée, reposant sur plusieurs injections quotidiennes d'insuline et une surveillance régulière du taux de sucre dans le sang. Dans ses premières lignes directrices consacrées à la prise en charge du diabète de type 1 chez l'adulte, publiées le 12 novembre 2026 et présentées à l'occasion de la Journée mondiale du diabète, le 14 novembre, l'organisation préconise notamment d'adapter les doses d'insuline en fonction des résultats de la surveillance glycémique.

Le diabète de type 1 est une maladie auto-immune dans laquelle le système immunitaire attaque par erreur les cellules bêta du pancréas, responsables de la production d'insuline. Cette hormone joue un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'organisme, puisqu'elle permet au glucose (sucre) présent dans le sang de pénétrer dans les cellules afin de leur fournir l'énergie nécessaire. Ainsi, la destruction de ces cellules entraîne une production insuffisante, voire inexistante, d'insuline et provoque une accumulation de sucre dans le sang. Contrairement au diabète de type 2, cette maladie ne résulte pas directement du surpoids, d'une alimentation déséquilibrée ou du manque d'activité physique. En outre, elle peut apparaître à tout âge, même si elle est souvent diagnostiquée pendant l'enfance et l'adolescence.

Selon les experts, les principaux signes d'alerte sont une soif excessive, des envies fréquentes d'uriner, une fatigue persistante, une perte de poids inexpliquée et une faim accrue. Dans certains cas, la maladie peut être découverte à la suite d'une acidocétose diabétique, une complication aiguë potentiellement mortelle qui nécessite une prise en charge médicale urgente.

Selon les estimations de l'OMS, environ 9,5 millions de personnes vivaient avec un diabète de type 1 dans le monde en 2025, tandis que plus de 500 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués au cours de la même année. Pour ces patients, l'administration quotidienne d'insuline demeure indispensable, généralement par plusieurs injections ou à l'aide d'une pompe à insuline. Dans ses nouvelles lignes directrices destinées aux adultes, l'organisation considère que l'insuline humaine constitue une option efficace et appropriée, notamment en raison de son coût généralement plus accessible. Les analogues de l'insuline peuvent également être utilisés selon les besoins médicaux.

L'OMS insiste par ailleurs sur l'importance du suivi glycémique, qui peut être réalisé au moyen de tests sanguins, de mesures par piqûre au doigt ou de dispositifs de surveillance continue équipés de capteurs placés sur la peau. Ces outils permettent de suivre les variations du taux de sucre dans le sang et d'adapter le traitement en conséquence.

L'enjeu est d'autant plus important qu'un diabète insuffisamment contrôlé peut entraîner de graves complications, notamment des maladies cardiovasculaires, des accidents vasculaires cérébraux, une insuffisance rénale, des troubles de la vision pouvant conduire à la cécité et des amputations des membres inférieurs. Face aux inégalités d'accès aux soins et aux médicaments, particulièrement dans les pays à ressources limitées et les situations d'urgence humanitaire, l'organisation appelle à garantir un approvisionnement régulier en insuline, à renforcer les services de santé et à rendre les dispositifs de surveillance plus accessibles.

À travers ses objectifs mondiaux, l'OMS entend garantir, d'ici à 2030, à toutes les personnes atteintes de diabète de type 1 un accès à un traitement insulinique abordable et aux moyens nécessaires à l'autosurveillance de la glycémie. Au-delà des recommandations thérapeutiques, l'accès continu à l'insuline, au suivi médical et aux dispositifs de surveillance constitue ainsi une condition essentielle pour prévenir les complications et préserver la qualité de vie des personnes vivant avec cette maladie.

A.B

Accidents de la route

9 morts et 508 blessés en 48 heures

Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 508 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique samedi, un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 5 incendies urbains et divers dans les wilayas d'El Tarf, Alger, Médéa et Batna, ajoute la même source, déplorant le décès d'une personne (64 ans) dans un incendie qui s'est déclaré dans un appartement dans la daïra d'El Omaria (Médéa). La Protection civile de la wilaya de Ghardaïa est également intervenue suite à une explosion provoquée par une fuite de gaz dans une cafétéria, causant des brûlures diverses à 4 personnes. Concernant la situation liée aux feux de forêts, les secours de la Protection civile ont procédé à l'extinction définitive de 27 incendies du couvert végétal.

Conférence scientifique sur le diabète de type 2

Les spécialistes se penchent sur la prévention des complications

La prise en charge des personnes atteintes de diabète de type 2 et la prévention de ses complications cardiovasculaires et rénales ont été au centre d'une conférence scientifique organisée à Alger, avec la participation de médecins et de spécialistes qui ont abordé les différents aspects liés au traitement et à l'accompagnement des patients. Organisée vendredi, cette rencontre scientifique s'est déroulée sous la supervision du secrétaire général du ministère de l'Industrie pharmaceutique, Abdelhakim Boudis, représentant le ministre du secteur, en présence de Younes Bouarara, directeur général du groupe Saidal, organisateur du colloque, du directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), Cherif Dali, et d'Ammar Tebaibia, président du comité d'experts pluridisciplinaire chargé d'émettre un avis sur la liste nationale des médicaments essentiels. Dans une allocution du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, lue en son nom par M. Boudis, il a indiqué que le diabète de type 2 constitue l'un des principaux défis sanitaires actuels, compte tenu de la propagation croissante de cette maladie et des complications graves qu'elle peut entraîner, notamment au niveau du cœur, des artères et des reins. Il a relevé, à cet égard, la nécessité d'adopter une approche intégrée de sa prise en charge, fondée sur le dépistage précoce, le suivi médical régulier et la prévention des complications M. Kouidri a également souligné l'importance des dimensions pharmaceutique et économique dans les efforts de prévention et de prise en charge, considérées comme un investissement dans la santé du citoyen et dans la pérennité du système de santé, mettant en avant le rôle de l'industrie pharmaceutique dans le soutien à ces efforts, à travers la garantie de la disponibilité des traitements modernes et le renforcement de la production nationale. Dans ce contexte, le ministre a salué les efforts déployés par le groupe Saidal visant à enrichir son portefeuille de produits avec des médicaments à valeur thérapeutique ajoutée. Il a également rendu hommage aux compétences nationales parmi les chercheurs, pharmaciens et médecins, affirmant que l'investissement dans les expertises algériennes et la maîtrise des technologies modernes, selon les normes internationales, constituent un pilier essentiel pour consolider la souveraineté sanitaire nationale. La rencontre a été marquée par le lancement, par le groupe Saidal, d'un nouveau médicament destiné à la prise en charge des personnes atteintes de diabète de type 2 et à la prévention de ses complications cardiovasculaires et rénales, dans le cadre des efforts du groupe public visant à développer ses produits et à soutenir la production pharmaceutique nationale. A ce propos, le directeur général du groupe Saidal a indiqué que le lancement de ce nouveau médicament s'inscrit dans la stratégie du groupe visant à développer ses capacités industrielles et technologiques et à investir dans des activités à forte valeur ajoutée, à l'instar de la biotechnologie, des peptides et des thérapies innovantes. Dans ce sillage, Saidal ambitionne de devenir une entreprise pharmaceutique plus diversifiée et davantage tournée vers l'innovation, tout en poursuivant sa mission fondamentale consistant à garantir la disponibilité de médicaments de qualité à des prix accessibles et à renforcer sa contribution à la souveraineté sanitaire nationale, a-t-il ajouté.M. Bouarara également souligné l'importance de renforcer le partenariat avec les professionnels de la santé à travers le dialogue scientifique et l'échange de connaissances, de permettre le développement de l'offre pharmaceutique et de mieux répondre aux attentes des patients.De son côté, Amar Tebaibia a expliqué que ce type de médicaments représente une avancée dans la prise en charge des diabétiques, grâce à une approche globale qui ne se limite pas au contrôle de la glycémie, mais vise également à protéger les organes vitaux, notamment les reins et le cœur, compte tenu des liens étroits entre les maladies métaboliques, cardiovasculaires et rénales.Il a souligné que la prise en charge des diabétiques nécessite de tenir compte des différents facteurs de risque de complications, à travers l'activité physique et une alimentation saine, en plus du traitement médical.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

Plus de 22.000 enfants tombés en martyrs depuis le début de l'agression sioniste

Plus de 22.000 enfants palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 45. 000 autres ont été blessés dans la bande de Ghaza depuis le début de l'agression sioniste, a indiqué jeudi le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés. Dans un communiqué publié à l'occasion la Journée mondiale de l'enfance, célébrée le 20 novembre de chaque année, le ministère palestinien a précisé qu'il a été enregistré plus de 22.000 enfants palestiniens martyrs et plus de 45. 000 autres blessés dans la bande de Ghaza depuis le début de l'agression sioniste, relevant que parmi les blessés, plus de 11.000 souffrent de blessures graves ayant entraîné des handicaps, des mutilations ou des séquelles médicales de longue durée. Il a ajouté que plus de 71.000 enfants sont orphelins et près de 800.000 demeurent déplacés.

A ce propos, le ministère palestinien a dénoncé l'ampleur des violations commises contre les enfants palestiniens dans les territoires occupés, qualifiant leur protection d'obligation juridique internationale qui ne saurait être différée, soulignant que ces enfants ont droit à la vie, à la liberté, à la sécurité, à la dignité, à l'éducation et aux soins de santé, conformément aux dispositions du droit international.

Il a appelé la communauté internationale, les Hautes Parties contractantes aux Conventions de Genève, l'ONU et ses agences internationales et humanitaires à mettre fin aux crimes commis à leur encontre et à garantir que leurs auteurs soient traduits en justice.

Le ministère palestinien a également indiqué que les violations se poursuivent en Cisjordanie occupée, y compris à El Qods-Est. Au cours des trois dernières années, plus de 263 enfants sont tombés en martyrs et plus de 2 186 blessés, ajoutant que plus de 350 autres enfants ont par ailleurs été arrêtés et incarcérés dans les prisons sionistes, tandis que des dizaines d'autres sont maintenus en détention administrative sans inculpation, ni procès. Le communiqué a dénoncé le ciblage systématique des enfants palestiniens, dans un contexte marqué par la poursuite de l'occupation sioniste, les opérations militaires, les déplacements forcés et les agressions des colons. Il a enfin insisté sur la nécessité de mettre un terme à l'impunité, de répondre durablement aux besoins fondamentaux des enfants palestiniens et de respecter les droits inaliénables du peuple palestinien, notamment son droit à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance.

Cour internationale de justice

La Birmanie a commis **un génocide** à l'encontre de la minorité musulmane Rohingya

Les forces de sécurité birmanes ont tué quelques 10.000 Rohingyas, perpétré des «violences sexuelles généralisées» à l'encontre des femmes et exercé une «violence extrême» sur les enfants, a indiqué la Cour internationale de justice (CIJ).



La Birmanie a commis un génocide à l'encontre de la minorité musulmane «Rohingya», a annoncé jeudi la Cour internationale de justice (CIJ), ordonnant que les réfugiés puissent regagner leur foyer en toute sécurité et prévoyant le versement d'indemnisations. «La République de l'Union de la Birmanie a commis un génocide à l'encontre des Rohingyas dans le nord de l'Etat de Rakhine», a déclaré Yuji Iwasawa, président de la cour qui siège à La Haye. Pendant trois heures, il a exposé des preuves accablantes des atrocités commises par la Birmanie contre la minorité musulmane «Rohingya», lors d'une répression brutale en 2017 qui a poussé près de 750.000 d'entre eux à fuir vers le Bangladesh voisin. Les forces de sécurité birmanes ont tué quelques 10.000 Rohingyas, perpétré des «violences sexuelles généralisées» à l'encontre des femmes et exercé une «violence extrême» sur les enfants, a précisé le juge. Les villages Rohingyas ont été «systématiquement détruits» et leurs habitants remplacés par des populations non Rohingyas, a noté la CIJ, concluant que la «seule déduction raisonnable» était que «la Birmanie avait l'intention de détruire cette population», un critère déterminant pour qualifier un génocide.La cour a ordonné à la Birmanie de «permettre et faciliter le retour, en toute sécurité, volontaire et dans la dignité, vers leur lieu de résidence» pour les personnes ayant fui les violences.

Les juges ont également enjoint à la Birmanie d'enquêter sur toute personne soupçonnée d'avoir commis un génocide et de la sanctionner, tout en prévoyant des indemnisations dont le montant sera fixé ultérieurement. L'affaire a été portée en 2019 devant la CIJ par la Gambie qui a estimé que la répression exercée par la Birmanie à l'encontre des Rohingyas constitue une violation de la Convention des Nations unies de 1948 sur le génocide.

Victimes Rohingyas du génocide

Le Bangladesh s'engage à obtenir justice et réparation

Le Bangladesh s'est engagé, vendredi, à œuvrer dans le cadre des Nations unies et en coopération avec ses partenaires internationaux pour garantir que les victimes Rohingyas obtiennent des réparations de la part du Myanmar, à la suite du jugement de la Cour internationale de Justice établissant la responsabilité du Myanmar dans le génocide. Le ministre d'Etat bangladais aux Affaires étrangères, Humayun Kabir, a déclaré à la presse, en réaction à la décision de la Cour internationale de Justice reconnaissant le génocide commis contre la minorité musulmane Rohingya en 2017, que le Bangladesh collaborerait avec ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, notamment les Nations unies, afin de garantir l'indemnisation des Rohingyas victimes des atrocités et des actes de génocide perpétrés par les autorités du Myanmar.

Concernant le retour des Rohingyas dans leur pays, il a souligné que celui-ci devait impérativement être sûr et volontaire, et qu'il était nécessaire de leur garantir une protection dans l'Etat de Rakhine afin qu'ils puissent y vivre en sécurité, précisant qu'un rapatriement sans garanties de sécurité ne pouvait être envisagé. Le Bangladesh accueille environ 1,3 million de Rohingyas dans la région de Cox's Bazar, dans le sud-est du pays. La plupart ont fui les opérations militaires menées par l'armée du Myanmar en août 2017. Humayun Kabir a également indiqué que leur réinstallation nécessitait une coordination entre plusieurs organismes, en collaboration avec les agences des Nations unies et les autres parties concernées, appelant à maintenir l'aide internationale qui leur est destinée jusqu'à ce que les conditions de leur retour soient réunies. La Cour internationale de Justice a statué jeudi que le Myanmar avait commis un génocide contre la minorité musulmane Rohingya dans l'Etat de Rakhine, dans le nord du pays, lors des opérations militaires menées par ses forces en 2017.

Brésil

Une violente tempête **détruit** des milliers d'habitations et fait 3 morts

Trois personnes ont été tuées vendredi dans le sud du Brésil à la suite d'une tempête violente qui a également détruit quelque 5.000 maisons.

La pluie et les vents ont ravagé la commune brésilienne de Tupancireta, dans le sud du pays, où 20.000 habitants se retrouvent privés de services publics. Trois personnes ont trouvé la mort et 60 autres ont été blessées, selon la Défense civile de l'Etat de Rio Grande do Sul, où se trouve Tupancireta. Des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux montrent plusieurs bâtiments réduits en décombres, ainsi que des voitures et des camions renversés par la force du vent, de la pluie et de la grêle. La tempête a également emporté le toit d'un hôpital et 11 patients ont dû être transférés vers d'autres établissements médicaux. Quelque 5.000 habitations se sont retrouvées sans toiture et 100 arbres sont tombés dans la ville, a indiqué le gouvernement du Rio Grande do Sul. La Défense civile a évoqué une «supercellule», une tempête caractérisée par de puissants courants ascendants, qui précède souvent une tornade.

Soudan

Un nouveau groupe des FSR fait **défection** et rejoint l'armée

Un groupe des Forces de soutien rapide (FSR) a annoncé sa défection et son ralliement à l'armée soudanaise, a rapporté vendredi l'Agence de presse soudanaise (SUNA). Le chef du groupe dissident, Mechaal Abdelrahmane, a indiqué que cette décision de rejoindre l'armée avait été prise par «conviction profonde de la nécessité de se ranger du côté de la patrie», lors d'une cérémonie à laquelle ont assisté plusieurs responsables de l'armée et des services de renseignement généraux. Il a ajouté que ses forces annonçaient leur «défection totale et leur désolidarisation de la milice des FSR», affirmant leur disposition à travailler aux côtés des forces armées soudanaises.Abdelrahmane a précisé qu'il commandait les 27e et 28e groupes au sein des FSR, soulignant que les officiers et les éléments ayant fait défection avec lui avaient rejoint volontairement l'armée, sans fournir davantage de détails. Le 2 novembre courant, l'armée avait annoncé la défection d'un groupe des FSR dirigé par le capitaine Djido Mohamed Hamid Chougar, qui s'était rendu aux forces de la 4e division de l'armée à Damazine, dans l'Etat du Nil Bleu. Le 31 août dernier, un groupe dissident des FSR, composé de 200 membres, dont plusieurs commandants de terrain, était arrivé à Omdourman, à l'ouest de la capitale Khartoum. Il avait été précédé, le 19 du même mois, par un autre groupe comprenant quatre commandants militaires et 318 éléments. Le 13 août dernier, les autorités soudanaises avaient également annoncé la défection d'un groupe des FSR composé de 21 commandants et de 270 éléments, qui avaient rejoint l'armée dans son combat contre les FSR. Ces derniers temps, les FSR ont connu une multiplication des défections parmi leurs commandants de terrain et leurs responsables politiques. Outre le Darfour et le Nil Bleu, de violents affrontements opposent l'armée soudanaise aux FSR dans les trois Etats du Kordofan (Nord, Ouest et Sud) depuis le 25 octobre dernier. La crise humanitaire au Soudan continue de s'aggraver en raison du conflit opposant l'armée aux FSR depuis avril 2023, qui a fait des dizaines de milliers de morts et provoqué le déplacement d'environ 13 millions de personnes.

Les Verts à l'heure de la reprise

Belloumi et Hadjam d'attaque, Gouiri vers Tottenham

Entre infirmeries qui se vident, rumeurs de transfert et exploit dans le temps additionnel : les Fennecs sous les projecteurs.



La reprise des compétitions de clubs intervient après une fenêtre internationale de novembre contrastée pour l'équipe d'Algérie, partagée entre un succès étriqué à Tizi-Ouzou (1-0) et une défaite sévère à Lomé (3-0) contre le Togo dans le cadre des qualifications à la CAN 2027. Dans ce contexte, l'actualité des internationaux algériens s'accélère sur plusieurs fronts, entre reprises d'entraînement outre-Manche, dossiers du mercato hivernal et coup d'éclat au Moyen-Orient.

Ecartés du dernier rassemblement des Fennecs, Mohamed Bachir Belloumi et Jaouen Hadjam retrouvent progressivement le rythme. Rétabli de son pépin aux ischio-jambiers, l'ailier de Hull City (24 ans) a réintégré le groupe à l'entraînement cette semaine. Forfait face à Arsenal (1-0), le joueur offensif des Tigers espère désormais figurer dans les plans de Sergej Jakirovic.

La prochaine journée pourrait même le placer face à un compatriote dès ce dimanche 22 novembre contre Brighton. Dans le camp adverse, Jaouen Hadjam (23 ans) a également repris le chemin des terrains d'entraînement, comme l'ont illustré les images diffusées par le club anglais. Buteur à une reprise en trois matchs de championnat et passeur décisif à deux reprises en Coupe de la Ligue cette saison, le latéral gauche attend la décision de Fabian Hürzeler pour rejouer.

Aït-Nouri se rapproche de Turin, Gouiri ciblé par les Spurs

A l'approche de janvier, le marché des transferts pourrait s'agiter autour de deux cadres potentiels. Peu utilisé à Manchester City sous la direction d'Enzo Maresca depuis son arrivée à l'été 2025, Rayan Aït-Nouri (25 ans) cherche une porte de sortie pour gagner en régularité. D'après La Gazzetta dello Sport, le latéral gauche aurait donné un accord de principe à la Juventus. Bien que Liverpool, Naples et le FC Barcelone gardent un œil sur le dossier, la formation turinoise garde une longueur d'avance, même si les discussions butent sur la formule : un prêt souhaité par la Juve contre un transfert définitif espéré par Manchester City, lié au joueur jusqu'en juin 2030.

De son côté, Amine Gouiri demeure sur les tablettes de Tottenham. Déjà approché l'été dernier, l'attaquant de l'Olympique de Marseille séduit toujours les Spurs, aujourd'hui entraînés par Roberto De Zerbi, qui a déjà travaillé avec lui à Marseille et apprécie sa mobilité sur le front de l'attaque. Aucune proposition officielle n'a encore été formulée auprès de l'OM, mais la piste reste active à l'approche de l'hiver.

Toujours aussi influent avec Al-Gharafa, Yacine Brahimi a signé une prestation décisive ce vendredi dans le championnat qatari lors d'un succès renversant face à Al-Arabi (3-2). Menés de deux buts dès la 21e minute avant que Florinel Coman ne réduise l'écart, les siens semblaient en difficulté.

L'ancien joueur du FC Porto a alors fait basculer la rencontre dans les ultimes instants. À la 90e minute, il a délivré un coup franc précis sur la tête de Frank Magri pour ramener les deux équipes à égalité, avant d'inscrire un penalty à contre-pied dans le temps additionnel (90e+4). Une fin de match maîtrisée qui permet à Al-Gharafa de totaliser 12 points après dix journées.

H.M.



Open européen de Rome de judo 2026

Deux athlètes algériens en lice

Deux judokas (un homme et une dame) représenteront l'Algérie à l'Open européen de Rome, prévu les 28 et 29 novembre courant dans la capitale italienne, suivant la liste d'admission, dévoilée vendredi par les organisateurs.

Il s'agit d'Amina Douniazed Rezoug chez les moins de 70 kilos (dames) et Mustapha Yasser Bouamar chez les plus de 100 kilos (messieurs).

D'après les organisateurs, un total de 284 judokas (200 messieurs et 84 dames), représentant 40 pays de cinq continents, ont confirmé leur participation à cet important évènement planétaire, qui a mis en jeu un grand nombre de points, susceptibles d'aider les lauréats à améliorer leur classement mondial.

Avec 87 judokas engagés (53 messieurs et 34 dames), l'Italie pays hôte de l'événement sera et de loin la nation la mieux représentée, devant les Pays-Bas (20), le Monténégro (14), la Géorgie (13) et l'Allemagne (13).

L1- Mobilis (10e journée)

Le MCO continue sa **remontée**, l'ASO **gagne** enfin

Le MC Oran, victorieux vendredi soir à domicile face à la JS Saoura (3-1), a grimpé à la troisième au classement de Ligue 1 Mobilis de football, alors que l'ASO Chlef a signé son premier succès de la saison, à domicile face à l'USM Khenchela (2-0), en clôture de la 10e journée, disputée vendredi.Les Oranais, battus pour la première fois lors de leur dernière confrontation, en déplacement face au MC Alger (2-0), ont réussi à se racheter devant leur public et réussissent à réaliser une bonne opération.Le Malien Traoré a ouvert les hostilités dès la 5e minute de jeu, en inscrivant le premier mais de son équipe d'un tir lobé. Les gars de Béchar ont réagi timidement, face à la meilleure défense du championnat (deux buts encaissés en 9 matchs, NDLR).Peu avant la pause, Belkhedim est parvenu à faire le break sur un tir un croisé en pleine surface. En seconde période, la formation de Béchar s'est relancée en particulier le score de Fettouhi (58'), mais le défenseur central oranais, Kerroum, a anéanti les espoirs des Saouristes en marquant le troisième but, sur penalty dans le temps additionnel (90'+7).Une victoire qui propulse les «Hamraoua» à la troisième place avec 18 points, en compagnie du MB Rouissat, soit à deux longueurs des co-leaders : la JS Kabylie et le CR Belouizdad, qui totalisent 20 points chacun. La JSK, le CRB et le MCO comptent un match en moins.Au stade Mohamed-Boumezrag de Chlef, l'ASO a mis fin à sa longue période de disette en signant son premier succès de la saison, face à l'USM Khenchela (2-0).Les Chélifiens ont la faille dans le dernier quart d'heure grâce à Feddal (75'), avant que Debbari ne trouve le break en mettant son équipe définitivement à l'abri (82').Ce succès, lors de l'obtention de la première apparition de Mounir Zeghdoud sur le banc de l'ASO, permet au club chélifien de sortir de la zone rouge et de se relancer dans la course au maintien. En revanche, l'USMK, dirigé par le nouvel entraîneur, Hocine Achiou, poursuit sa mauvaise série et reste dans une situation délicate, occupant la 14e place de troisième relégable (7 pts).Dans l'autre match de la journée, l'ES Sétif n'a pas réussi à profiter de l'avantage du terrain, concédant le nul face à l'un des mal-classés, l'US Biskra (1-1). Pour sa première sortie à la tête de l'Entente, le Tunisien Lassaâd Chabbi a vu son équipe être dominé après un but de Belkhadem (32e), avant que Zerrouki n'égalise sur penalty à la 55e minute.Il s'agit de la deuxième contre-performance de suite concédée par l'»Aigle Noir» à la maison, après celui face au MB Rouissat (1-1), lors de la précédente journée.

L2/ AMATEURS (GR: CENTRE-OUEST-10E J)

Statu quo en tête du classement, le NAHD sombre face à l'USMH

Le GC Mascara, l'USM Blida et le RC Kouba, les trois premiers du groupe Centre-Ouest du championnat de Ligue 2 amateur de football ont poursuivi leur marche en avant en signant une nouvelle victoire vendredi, à l'occasion de la 10e journée, marquée également par le large succès de l'USM El Harrach en déplacement face au NA Hussein-Dey (4-1)

Le GC Mascara s'est facilement imposé de son hôte le MC Saïda (3-0), tandis que l'USM Blida s'est imposée devant la JSM Tiaret (2-1). Les deux formations totalisent désormais 24 points chacune, avec un avantage à la différence de buts pour le club de Mascara.

Derrière le duo de tête, le RC Kouba a conservé sa troisième place avec 22 points, à la faveur de sa courte mais précieuse victoire arrachée sur le fil en déplacement face au RC Arbaâ (1-0), qui reste dans la zone rouge avec quatre unités et un match en moins.

L'ES Mostaganem a également réalisé une bonne opération en remportant le derby de l'Ouest face à l'ASM Oran (2-1), consolidant ainsi sa quatrième place avec 18 points.

De son côté, l'IRB Sidi M'Hamed Benali a pris les trois points de la victoire devant le WA Mostaganem (1-0), portant son capital à 17 unités, à égalité avec l'USM El Harrach, qui a signé une large victoire sur le terrain du NA Hussein-Dey (4-1).

Dans les autres rencontres, l'ESM Koléa a dominé le WA Tlemcen (2-0), alors que le MC El Bayadh a pris le meilleur sur la JS Taghit (2-1), dans un duel entre deux formations en quête de points pour s'éloigner du bas du classement.

Dans le groupe Centre-Est, la 10e journée a débuté vendredi par un match nul entre le CA Batna et la JSM Skikda (0-0).

Présidence de la Fifa

La Conmebol apporte **son soutien** à Infantino

Qui sera le prochain président de la Fifa? En attendant le résultat de l'élection prévue le 18 mars à Rabat à l'occasion du 77e congrès de l'instance internationale, ils sont trois candidats à briguer le poste: Gianni Infantino, président sortant, le Français Philippe Diallo, et le Japonais Kozo Tashima.



Alors que la campagne est lancée, l'Italo-suisse part favori pour un nouveau mandat. Il a reçu une bonne nouvelle ce vendredi venue d'Amérique du Sud.

La Conmebol lui a en effet officiellement confirmé son soutien.

"Les dix pays membres de la Confédération sud-américaine de football ont réaffirmé leur soutien à la candidature d'Infantino à la présidence de la FIFA, indique le communiqué. C'est une reconnaissance du leadership du président actuel de la FIFA et des transformations positives du football. Le Conseil de la Conmebol, réuni à Barranquilla à la veille de la finale de la Coupe sud-américaine de la Conmebol, a unanimement approuvé la candidature de Gianni Infantino à la présidence de la FIFA. Le soutien de la Conmebol, déjà acquis lors du Congrès de la FIFA qui s'est tenu au Paraguay en mai 2025, est resté inchangé au fil des mois, en reconnaissance du leadership d'Infantino et des changements positifs qu'a connus le football mondial ces dernières années."

Le message de soutien de la Conmebol à Gianni Infantino n'est pas une surprise, même si l'instance sud-américaine était elle aussi montée au créneau cet été lors de l'épisode du projet controversé et avorté de la vente de parts de la Coupe du monde. Au cœur du mois d'août, elle avait exprimé "à l'unanimité sa préoccupation face aux actions unilatérales répétées entreprises sans recourir au dialogue ni aux mécanismes institutionnels prévus pour traiter ce type de situation."L'union des associations arabes de football, qui dispose de 22 voix par ses fédérations au congrès de la Fifa, a également affirmé son soutien au dirigeant italo-suisse. "L'Union des associations arabes de football (UAFA) a confirmé son soutien et son appui à la candidature de Gianni Infantino pour un nouveau mandat de président de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) de 2027 à 2031. Dans un communiqué publié jeudi, l'UAFA a réaffirmé son soutien à la candidature du président actuel de la FIFA pour un nouveau mandat, en reconnaissance de ses efforts et contributions importants et fructueux au développement et à la croissance du football durant son mandat. Ces efforts, conjugués au rôle plus large des dirigeants de la FIFA, ont contribué à assurer la pérennité, le développement continu et la progression du football dans le monde entier."

Pour ces élections à la Fifa, rappelons que le nombre total de voix s'élève à 211 (majorité absolue à 106).

CHELSEA

Tom Brady se rapproche

Tom Brady pourrait franchir une nouvelle étape dans ses investissements dans le football anglais. A 49 ans, la légende de la NFL, retraitée depuis 2022, serait en discussion pour acquérir une participation minoritaire au capital de Chelsea. L'ancien quarterback qui a récemment vendu ses parts de Birmingham City préparerait le terrain à une arrivée chez les Blues, pensionnaires de Premier League, selon The Guardian.L'Américain avait investi dans le club de Birmingham en 2023. Pendant trois ans, il a ainsi été actionnaire minoritaire de la formation évoluant en deuxième division anglaise. Son départ a été officialisé en novembre par le club, qui a tenu à saluer son engagement: "Le Birmingham City Football Club exprime sa sincère gratitude à Tom Brady pour son implication et son soutien indéfectible envers le club au cours des trois dernières années."Cette nouvelle opération pourrait donc permettre au septuple vainqueur du Super Bowl de s'impliquer dans un club de dimension supérieure, avec Chelsea.Ce possible investissement ne serait pas totalement surprenant. Tom Brady avait déjà affiché sa proximité avec Chelsea lors de la Coupe du monde des clubs, organisée l'été dernier aux Etats-Unis. Invité par le club londonien dans le New Jersey, il avait assisté au sacre des Blues, alors entraînés par Enzo Maresca. L'ancien quarterback avait notamment été aperçu en train de célébrer avec les joueurs après leur large victoire (3-0) face au Paris Saint-Germain en finale.Selon The Guardian, Brady entretiendrait également de bonnes relations avec Behdad Eghbali, l'un des hommes forts de Chelsea. Depuis le départ de Todd Boehly et de Mark Walter en septembre dernier, son fonds d'investissement, Clearlake Capital, détient 86,5% du capital du club londonien. Cette proximité pourrait faciliter les discussions autour d'une éventuelle arrivée de l'Américain dans l'actionnariat des Blues.

BAYERN MUNICH

Kane et Olise out

Le verdict et tombé, et il est lourd pour Harry Kane. Touché à la cheville vendredi soir lors de la 10e journée de Bundesliga contre le FC Cologne, l'international anglais souffre d'une rupture du ligament de la syndesmose, une articulation fibreuse au niveau de la cheville, a annoncé le directeur sportif du Bayern Munich Max Eberl. Les médias allemands évoquent d'ores et déjà une absence de trois mois.

Interrogé pour savoir si l'absence d'Harry Kane se comptait en semaine, Vincent Kompany a répondu: "En semaines? En mois, oui", a déclaré l'entraîneur du Bayern Vincent Kompany en interview d'après-match auprès du diffuseur allemand Sky. Sur un centre ras de terre de Michael Olise à la 15e minute qu'il a tenté de reprendre au second poteau, l'Anglais de 33 ans a été taclé par le défenseur Joël Schmied qui, dans le duel, a touché sa cheville gauche. Aucune faute n'a été signalée par la VAR.La soirée a viré au cauchemar pour les Bavarois, qui ont également perdu Michael Olise. L'ailier français est resté aux vestiaires à la mi-temps et a été remplacé par Tim Binder. Il a ensuite quitté le stade avec des béquilles, mais Vincent Kompany a tenté d'être rassurant. "Je pense que c'est une mesure de précaution", a déclaré Vincent Kompany, à Sky Sport. "J'espère que Michael ira mieux lundi." Dans un communiqué, le club allemand a confirmé qu'il souffrait "d'une contusion à l'avant-pied" et qu'il serait soigné "dans les prochains jours".

L'attaque du Bayern est décimée depuis plusieurs semaines. Le Marocain Ismael Saibari est absent pour trois à quatre mois, touché à la cheville droite (déchirure ligamentaire) et l'Allemand Serge Gnabry ne devrait pas revenir avant 2027 (cuisse gauche). Le Colombien Luis Diaz est en phase de reprise alors que l'Allemand Jamal Musiala a effectué son retour vendredi dans le groupe pour affronter Cologne, sur le banc en début de rencontre. Pas rassurant, alors que le champion d'Allemagne se déplace à Lille mercredi en Ligue des cham-



Mort de Jesus de Miguel

Le gardien Owono refait sa **réapparition**

Jesus Owono lors d'un match avec la Guinée-Équatoriale en 2024 - Crédit: Icon Sport

Il n'avait plus fait d'apparition depuis le drame. Le gardien d'Andorre, Jesus Owono, a été vu pour la première fois dans les tribunes d'un stade vendredi soir lors de la défaite des siens contre Leganes (1-3) depuis début novembre et la mort tragique de Jesus de Miguel, causée malencontreusement par un choc très violent entre l'attaquant de Tenerife et le portier équato-guinéen la veille. Si Andorre a rejoué la semaine dernière, c'était le premier match du 20e de deuxième division espagnole à domicile face à son public depuis le terrible accident.

Le club andorran a bien sûr tenu à rendre une nouvelle fois hommage à Jesus de Miguel. Sous les yeux de l'actionnaire d'Andorre Gerard Piqué, l'ensemble des joueurs sont entrés sur le terrain vêtus d'un t-shirt floqué du numéro 9 et du nom du défunt dans le dos et avec l'inscription "Toujours dans nos mémoires" sur le torse. Une gerbe de fleurs a été déposée sur la pelouse, tandis qu'une minute de silence a été respectée avant le coup d'envoi.Mais c'est donc aussi la présence de Jesus Owono dans les tribunes qui a fait parler. Soutenu par ses supporters et ses coéquipiers, le gardien d'Andorre, vêtu de noir, est apparu le visage fermé et très marqué par la tristesse. Après la minute de silence, il a longtemps applaudi avec le reste du public avant de prier.Dès le lendemain du drame, Owono état sorti du silence en évoquant "les jours les plus difficiles de [sa] vie". "J'ai du mal à trouver les mots et il m'est très difficile de réaliser tout ce qui s'est passé. Je ressens une immense douleur à la suite de la disparition de Jesus (...) Je ne peux penser à rien d'autre qu'à Jesus et à la douleur que nous traversons", avait-il déclaré.

Depuis, le portier a écopé d'une suspension de douze matchs, la sanction la plus lourde prévue dans le code de la Fédération espagnole de football (RFEF).

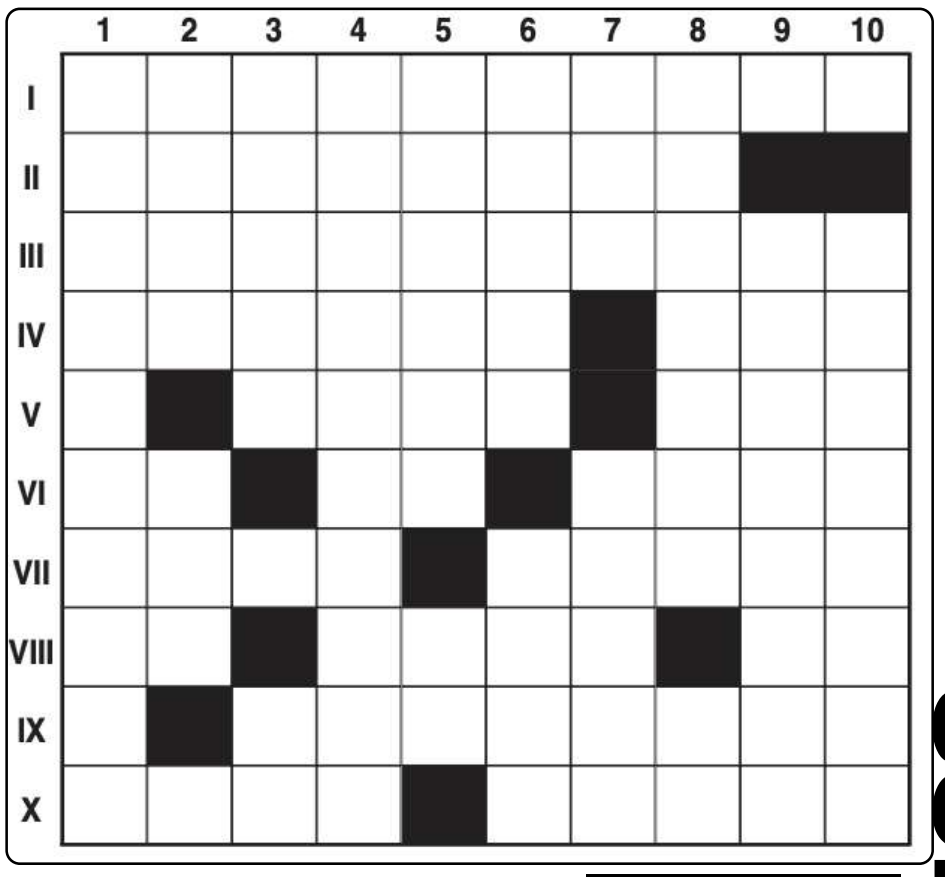
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

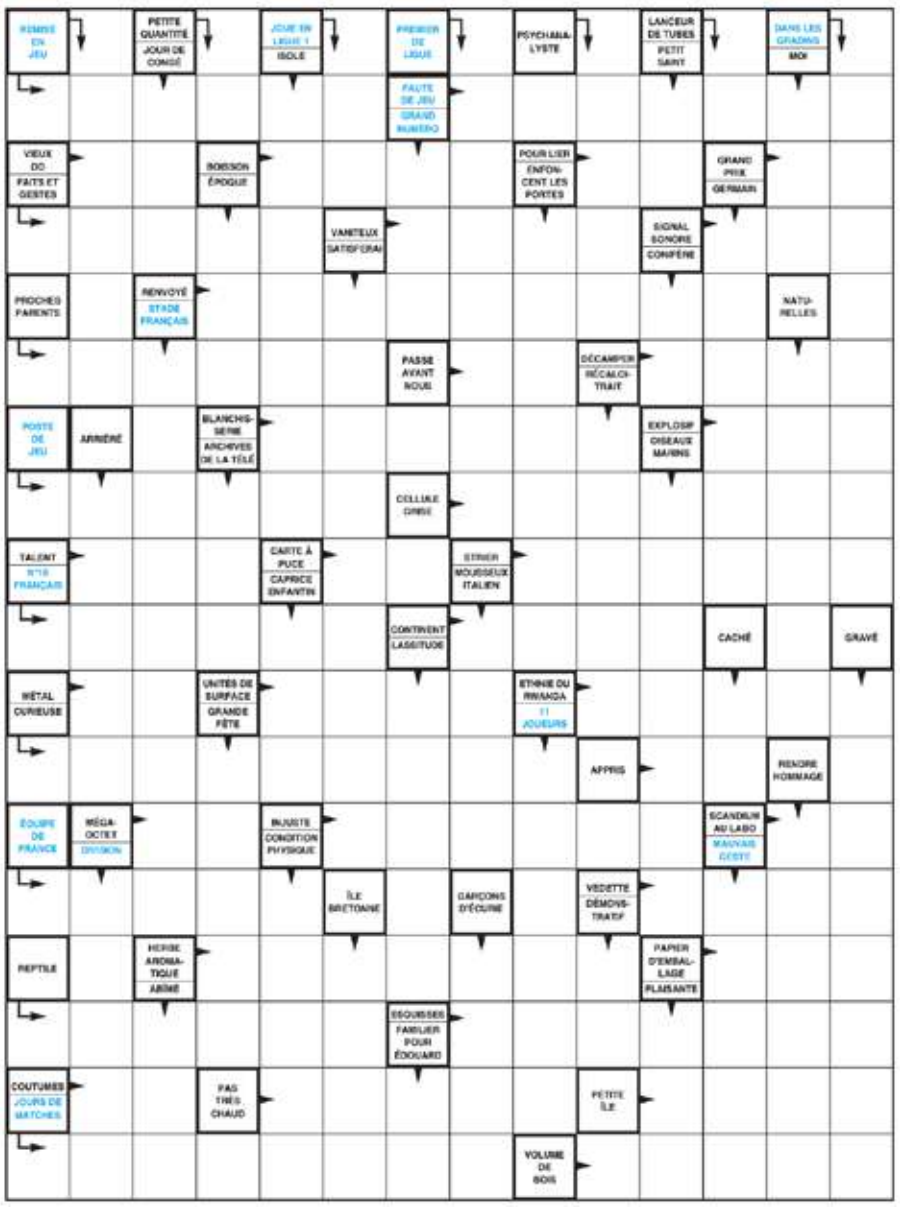
I. Crac Boum Hue, comme le chantait Jacques Dutronc.
II. Il dégaze sur commande.
III. C'est tout flou !
IV. Equilibre un flux. Prénom du père de Nestor.
V. Chef arabe. Particule atomique.
VI. Possessif. Les deux extrémités de l'eunuque. Prénom féminin.
VII. Bagatelle. Conforme à la loi.
VIII. En plein dedans. Parfois d'ivoire. Un demi-gamin de Paris.
IX. Cristal de grâce.
X. Entreprise en solo. Plaque tout.

VERTICALEMENT

1. L'ex-dame du téléphone, dans les années 50.
2. Pris dans les glaces. Premier département de France.
3. Monnaie d'échange internationale. Un tout petit peu de brioche.
4. Hors norme.
5. Un prénom de Poulain, au cinéma. Langue du sud.
6. Pistolet électrique. Prénom féminin.
7. Jamais vieux. Changeât d'air.
8. Changement de peau. Dieu solaire.
9. Relatif au nouveau-né.
10. Signal sonore



LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO

5	2		6				7	1
7	6		1		9	3		
		3			4			8
6						7	3	
9			5		3			4
	1	7						9
8			2			5		
		6	8		5		1	7
4	5				7		8	6

MOTS MÊLÉS

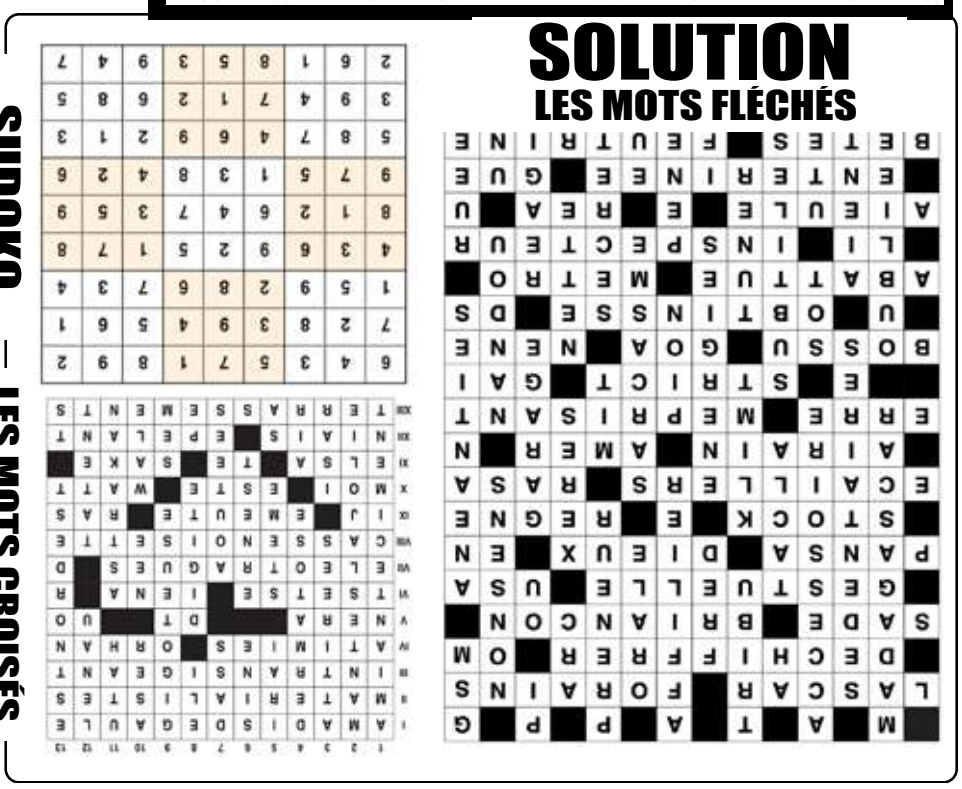
Le mot-mystère est : FINALE

ACHAT	CLASSE	GOMME	MERCREDI	REVEIL
AGENDA	COLLEGE	GOUTER	MINUTIE	SEMAINE
AUTOMNE	COPAINS	INSTITUTEUR	PARENTS	SCOLARITE
BABYSITTING	CRAYON	LISTE	PRECIS	SPORT
CAHIER	ENTRER	LIVRE	PUNIR	TRAC
CALCULATRICE	FEUTRE	LYCEE	RECREATION	TRAIN
CANTINE	FIGURE	MAITRE	REGLE	TRAVAIL
CARTABLE	FRAICHEUR	MATIERE	RENTREE	TRIMESTRE

E	S	R	E	I	H	A	C	E	A	D	N	E	G	A
G	C	P	A	R	E	N	T	S	T	C	M	N	C	E
E	A	I	E	N	T	R	E	R	C	M	H	I	A	R
L	R	N	R	P	E	I	A	T	O	A	E	A	N	V
L	T	S	M	T	B	V	A	G	P	U	B	M	T	I
O	A	T	S	L	A	E	R	M	A	T	T	E	I	L
C	B	I	E	I	B	L	R	P	I	O	R	S	N	S
G	L	T	L	E	Y	M	U	T	N	M	O	S	E	C
O	E	U	G	V	S	N	E	C	S	N	P	A	N	O
U	R	T	E	E	I	I	H	R	L	E	S	L	O	L
T	E	E	R	R	T	A	C	L	C	A	M	C	Y	A
E	I	U	T	U	T	R	I	E	Y	R	C	I	A	R
R	T	R	N	O	I	T	A	E	R	C	E	R	R	I
E	A	I	R	E	N	T	R	E	E	P	E	D	C	T
C	M	E	R	U	G	I	F	E	U	T	R	E	I	E

SOLUTION

LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO

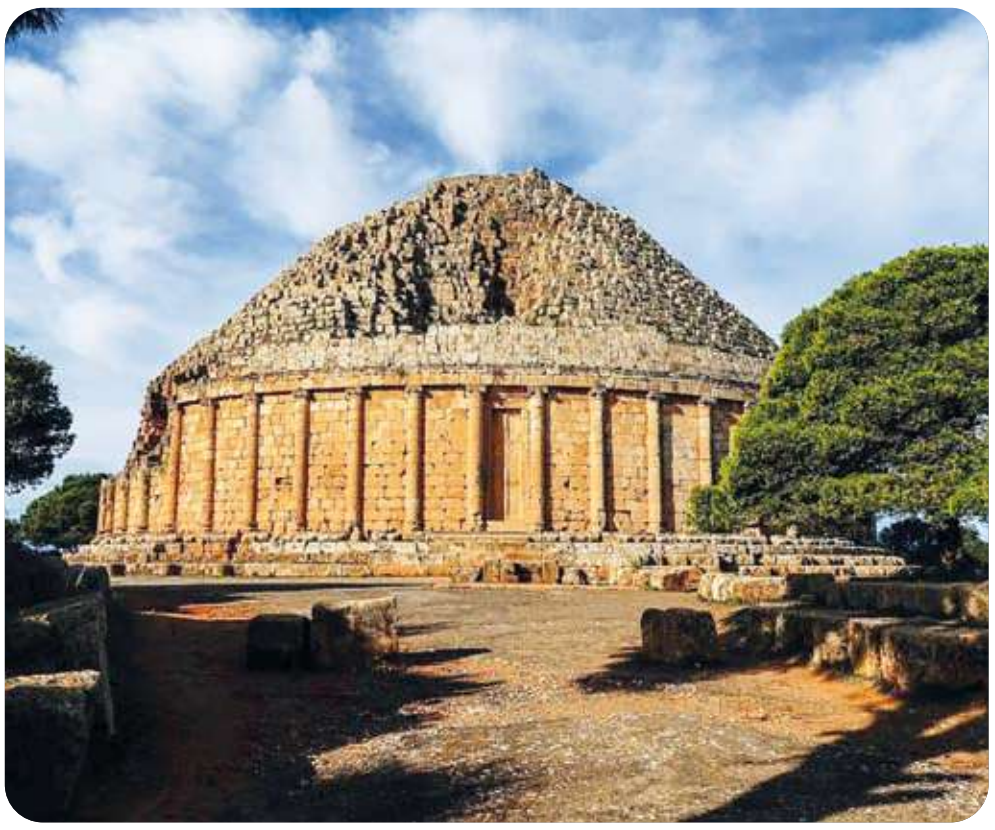
7	4	9	3	5	8	1	6	2
3	9	4	7	1	2	6	8	5
5	8	7	9	6	4	2	1	3
9	7	5	1	3	8	4	2	6
8	1	2	6	4	9	3	5	7
4	3	6	5	9	2	1	7	8
1	5	9	2	8	6	7	3	4
7	2	8	3	9	4	5	6	1
6	4	3	8	7	5	9	2	1

LES MOTS CROISÉS

Patrimoine

Syiga et Djeddar, deux témoins de **l'Algérie antique**

À Bruxelles, la blouza oranaise aura désormais son espace de formation et de transmission. Un centre dédié à sa confection et à sa broderie vient d'ouvrir ses portes pour préserver ce savoir-faire traditionnel et le faire connaître aux nouvelles générations de la diaspora algérienne.



PAR NASSIM TERKI

L'ouest algérien abrite des vestiges qui témoignent de plusieurs siècles d'histoire. Le mausolée royal de Syiga, dans la wilaya d'Aïn Témouchent, et les mausolées de Djeddar, à Tiaret, comptent parmi les sites qui permettent de mieux connaître les anciennes populations de cette partie du pays, leurs pratiques funéraires et leurs traditions architecturales. Les deux sites font partie des cinq monuments retenus par l'Algérie dans son dossier de candidature des mausolées royaux de l'Algérie antique à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Ils présentent des caractéristiques architecturales différentes et appartiennent à des périodes distinctes de l'histoire de l'Afrique du Nord. Situé dans la commune d'Ouled Boudjemaa, dans la daïra d'El Amria, à Aïn Témouchent, le mausolée royal de Syiga constitue l'un des principaux vestiges de la présence numide dans l'ouest du pays. Il se trouve à proximité de l'antique cité de Syiga, associée au royaume du roi Syphax. Datant des IIIe et IIe siècles avant J.-C., ce monument funéraire se distingue par sa forme de tour reposant sur une base hexagonale. Il comprend des chambres funéraires voûtées, directement creusées dans la roche. Sa conception en fait un exemple particulier de l'architecture funéraire antique dans la région. Les mausolées de Djeddar, situés dans la région de Frenda, dans la wilaya de Tiaret, présentent une autre forme de construction funéraire. L'ensemble comprend 13 monuments datant des IVe au VIe siècles après J.-C., répartis sur deux hauteurs. Construits en pierre, ces monuments reposent sur une base carrée et présentent une forme pyramidale à gradins. Ils comprennent des couloirs et des chambres funéraires intérieures. Des inscriptions, des motifs géométriques et différents symboles figurent également sur ces constructions. Ces éléments témoignent des influences culturelles et des croyances qui ont marqué cette période. Plusieurs siècles séparent la construction du mausolée de Syiga de celle des mausolées de Djeddar. Leurs différences de forme et de conception montrent l'évolution des pratiques funéraires dans cette partie de l'Algérie. Elles renseignent également sur les traditions architecturales développées par les royaumes et les communautés locales qui se sont succédé dans la région. À l'occasion du dépôt du dossier de candidature des mausolées royaux numides auprès de l'UNESCO, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, avait mis en avant la répartition de ces monuments à travers le territoire national. De l'est à l'ouest et du nord au sud, leur présence traduit, selon elle, une unité culturelle, intellectuelle et patrimoniale, ainsi qu'une communauté de modes de vie entre les populations de l'Algérie durant cette période de l'histoire. Le dossier comprend cinq monuments funéraires : le mausolée d'Imedghassen, dans la wilaya de Batna, le mausolée de Massinissa, à Constantine, le mausolée royal de Syiga, à Aïn Témouchent, le monument funéraire d'Abalessa-Tin Hinan, à Tamanrasset, et les mausolées de Djeddar, à Tiaret. Ces vestiges couvrent une période allant du IVe siècle avant J.-C. au VIe siècle après J.-C. Le dépôt de cette candidature représente une étape importante dans les démarches de l'Algérie pour faire reconnaître son patrimoine archéologique. La ministre avait rappelé, à cette occasion, qu'aucun nouveau dossier relatif au patrimoine matériel n'avait été soumis depuis l'inscription de la Casbah d'Alger sur la Liste du patrimoine mondial, en 1992. La démarche vise également à renforcer la protection des sites concernés et à mieux les faire connaître. Leur inscription pourrait contribuer au développement de la recherche historique et du tourisme culturel. Pour les régions d'Aïn Témouchent et de Tiaret, Syiga et Djeddar constituent ainsi des témoignages importants de l'histoire ancienne, mais aussi des éléments du patrimoine national dont la conservation et la mise en valeur restent essentielles.

PATRIMOINE MUSICAL

Mohamed Khaznadji, une vie au service de la Sanâa d'Alger

La musique andalouse algéroise compte parmi ses grandes figures Cheikh Mohamed Khaznadji (1929-2025). Son parcours et son attachement à la tradition de la Sanâa sont au centre d'un ouvrage récemment publié aux éditions Al Bayazine sous le titre « Cheikh Mohamed Khaznadji, le chantre de la Sanâa d'Alger ». Signé par le regretté chercheur et musicologue Nour-Eddine Saoudi (1954-2024), ce livre revient sur la vie d'un artiste qui a consacré de nombreuses années à la pratique, à l'étude et à la transmission de cet art. Publié dans un format royal, l'ouvrage compte 117 pages réparties en cinq chapitres et une trentaine de sous-titres. Il est accompagné de photographies qui rappellent les grands noms de la musique andalouse dans sa variante Sanâa, mais aussi les moments de rencontre et de travail entre l'auteur et le maître. Le livre est né d'un long échange entre les deux hommes. À travers les souvenirs, les expériences et les réflexions de Mohamed Khaznadji, Nour-Eddine Saoudi a voulu conserver une partie de la mémoire de l'école de la Sanâa d'Alger. Les témoignages recueillis permettent également de mieux connaître les caractéristiques musicales et esthétiques de cette tradition, transmise au fil des générations. L'idée de ce travail remonte aux rencontres organisées dans le cadre de l'émission « Nouba Andaloussia », animée par Nour-Eddine Saoudi sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne. Les entretiens avec Mohamed Khaznadji ont progressivement pris la forme d'un travail de recherche et de documentation consacré à l'histoire de la musique andalouse et aux artistes qui ont contribué à sa préservation. Sur le plan musical, l'ouvrage revient notamment sur l'attachement de Mohamed Khaznadji à la forme traditionnelle de la Sanâa. Le maître tenait à préserver un style proche de celui pratiqué par les anciens interprètes, parmi lesquels Meriem Fekkay, M'3alma Yamina bent El Hadj El Mahdi et Cheikh Sfendja, de son vrai nom Mohamed Ben Ali, considéré comme l'un des témoins importants de cette tradition algéroise. Son travail portait notamment sur la conservation du répertoire, des modes musicaux et des particularités de la Sanâa. L'étude et la transmission des différentes noubas occupaient également une place importante dans son parcours. Un travail qui a permis de maintenir vivante une partie de ce répertoire et de le faire connaître aux nouvelles générations. La publication revêt un caractère particulier puisqu'elle intervient après la disparition des deux hommes. Mohamed Khaznadji est décédé en 2025 et Nour-Eddine Saoudi en 2024. Leur amitié, leurs échanges et leur intérêt commun pour la musique andalouse sont à l'origine de cet ouvrage, qui rassemble des souvenirs et des éléments précieux sur l'histoire de la Sanâa d'Alger. Le livre vient enrichir la documentation consacrée à la musique andalouse algérienne. Il rappelle aussi la place des maîtres dans la conservation d'un répertoire qui s'est transmis de génération en génération et dont la connaissance repose en grande partie sur le travail de ceux qui l'ont pratiqué, étudié et enseigné.

Rédaction Culturelle

Art décoratif

Plus de 47 000 pièces **racontent** l'histoire du zellige algérien

Plus de 47 000 pièces de zellige sont conservées au palais Ahmed-Bey de Constantine. Par leurs motifs et leur diversité, elles témoignent de la place qu'occupe cet art décoratif dans l'architecture algérienne et du savoir-faire des artisans qui l'ont pratiqué au fil des siècles. La directrice du Musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles de Constantine, Meriem Guebaillia, souligne l'intérêt de cette collection, qui attire aussi bien les amateurs que les professionnels. Elle rappelle que le zellige figure parmi les principales formes d'ornementation architecturale en Algérie. Sa présence dans le pays remonte à la fin du Xe et au début du XIe siècle. On en retrouve notamment des traces à Kalaâ des Béni Hammad, dans la wilaya de M'Sila, un site classé au patrimoine mondial. Au fil des siècles, cet art s'est développé dans plusieurs villes, avec des formes et des motifs qui ont évolué sous l'influence de différents courants culturels. Béjaïa compte également parmi les régions où cette tradition a laissé des traces. À Tlemcen, elle a notamment donné naissance au zellige dit « qirati », qui constitue l'une des déclinaisons de cet art décoratif. Au palais Ahmed-Bey, les pièces recensées présentent une grande variété de motifs. Les formes géométriques, figuratives et florales sont les plus représentées. Certaines pièces comportent aussi des figures animales, notamment des paons. Le zellige était utilisé aussi bien pour décorer les sols que les murs. Sa réalisation repose sur l'assemblage de petites pièces qui, une fois réunies, forment des compositions géométriques ou végétales. Le zellige n'appartient pas seulement au passé. Il continue d'être utilisé dans la décoration des maisons, des mosquées, des hammams et des établissements publics. À Constantine comme dans d'autres régions du pays, des artisans poursuivent cette activité dans leurs ateliers. L'apprentissage se fait dans le cadre de formations institutionnelles, mais aussi au sein des familles, où les techniques se transmettent d'une génération à l'autre. Cette continuité occupe une place importante dans le dossier de candidature du zellige et de la céramique émaillée algériens à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, a expliqué Meriem Guebaillia, également membre de la Commission nationale chargée de préparer les dossiers d'inscription du patrimoine culturel immatériel algérien auprès de cette organisation. La directrice du musée a précisé que la préparation de cette candidature avait associé des artisans de plusieurs régions, notamment Constantine, Béjaïa, Alger, Tipasa et Tlemcen. Leur participation montre que le zellige ne se limite pas à une seule ville ou à une tradition locale. Il fait partie d'un savoir-faire présent dans différentes régions du pays, avec des caractéristiques propres à chacune d'elles. Ses quelque 47 000 pièces permettent de retrouver la diversité des formes et des décors qui ont marqué l'architecture algérienne et de mesurer le travail des artisans qui continuent aujourd'hui à faire vivre cette tradition.

Trait d'esprit

“Fais de ta vie un rêve,
et d'un rêve, une réalité.”

Antoine de Saint-Exupéry

Entrepreneuriat féminin

Lancement, à Alger, de la 1ère édition de «l'IFIDAS Women Forum»

La première édition de «l'IFIDAS Women Forum» a été lancée, hier, à Alger sous le thème «La finance au féminin: bâtir, protéger, transformer».
Le Forum est organisé par l'Association des diplômés de l'Institut de financement du développement du Maghreb arabe (IFIDAS), sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises.
Il est à rappeler que l'Institut de financement du développement du Maghreb arabe (IFID), créé en 1982, compte 45 promotions et plus de 1.000 diplômés issus des secteurs de la finance, de la banque et de l'assurance, dont environ 640 femmes occupant des postes de cheffes d'entreprise, cadres supérieures, diplomates, enseignantes et formatrices.

Aéroport international d'Alger

Aït Messaoudene supervise un exercice de simulation sur la prise en charge d'un cas suspect d'Ebola



Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a supervisé, hier à l'aéroport international d'Alger, un exercice de simulation sur la prise en charge d'un cas suspect d'infection au virus Ebola, visant à tester la préparation des différents services et à évaluer leurs capacités d'intervention, de coordination et de prise en charge rapide des cas suspects, indique un communiqué du ministère.
L'exercice s'est déroulé en présence du président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), le professeur Kamel Sanhadji, du P-dg de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Said Mediouni, ainsi que des membres du comité multisectoriel chargé de la prévention et de la lutte contre les menaces sanitaires à potentiel épidémique et les urgences de santé publique de portée internationale, outre les experts, spécialistes et équipes techniques et opérationnelles ayant participé à la préparation et à la mise en œuvre de cet exercice.

Boxe

L'Algérie plaide pour le retour au port du casque

Cela fait des années que les boxeurs ne portent plus de casques, une mesure prise auparavant pour donner une dose de professionnalisme à la boxe mondiale amateur. Mais, plusieurs voix se sont élevées depuis pour protéger les pugilistes. Un tel sujet sensible a été abordé, vendredi soir dans le cadre du congrès annuel de la World Boxing via l'application Zoom. Les travaux se sont déroulés comme prévus avec la présence massive des pays affiliés à l'instance, dont l'Algérie représentée par le président de la fédération algérienne de boxe (FAB), Abdelkader Abbas, qui a proposé le retour au port du casque.
Le casque permettra de protéger les puncheurs des différentes blessures, ainsi que les maladies récurrentes, dont le parkinson. La proposition a suscité l'intérêt des autres membres de l'instance mondiale. Une telle adhésion a été prise en considération par l'instance mondiale, en attendant l'annonce officielle de la décision.
Au vu du nombre croissant des cas de blessures graves, la WB va prendre en considération le cumul de doléances par rapport aux outils de protection des boxeurs. Côté Algérien, l'intervention du président de la FAB durant ce congrès à distance est une aubaine pour faire entendre la voix de l'Algérie.

CAN féminine : une catégorie U17 voit le jour



Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), réuni à Abuja (Nigeria), sous la présidence de Patrice Motsepe, a approuvé la création d'une Coupe d'Afrique des nations féminine des moins de 17 ans (CAN U17), dans le cadre de ses efforts visant à renforcer le développement du football féminin sur le continent, annonce l'instance africaine.
Cette nouvelle compétition permettra aux jeunes footballeuses africaines de bénéficier de davantage d'opportunités pour se mesurer au niveau international, acquérir de l'expérience et développer leurs compétences, indique la CAF dans un communiqué.
Cette initiative vise également à mettre en place un parcours de formation et de progression plus structuré au profit de la nouvelle génération de talents du football féminin africain.
Dans ce cadre, l'instance continentale a annoncé l'ouverture du processus de candidature aux associations membres désireuses d'accueillir la première édition de cette compétition.

L'EXPRESS

UN INDIVIDU SOUS L'EMPRISE DE PSYCHOTROPES SÈME LA TERREUR

Une équipe médicale agressée dans une polyclinique d'El Bayadh

La Coordination nationale des médecins a dénoncé une violente agression visant le personnel médical, paramédical, technique et les agents de soutien de la polyclinique « Lazgham Mohamed », dans la commune de Kef El Ahmar, à El Bayadh.



Les faits se sont produits vendredi soir, alors que l'équipe assurait la permanence. Selon la coordination, l'agresseur, dans un état d'hystérie et sous l'emprise de psychotropes, s'en est pris aux personnels de santé et a saccagé des équipements et du matériel médical. Dans un communiqué rendu public hier, la coordination a exprimé sa « profonde préoccupation et sa condamnation » face à cet acte, qu'elle qualifie d'« agression lâche et odieuse ». Elle souligne que l'incident a profondément affecté le personnel de garde sur les plans psychologique et moral, en plus des dégâts matériels enregistrés. Elle a également réaffirmé son « entière et inconditionnelle solidarité » avec les membres de l'équipe médicale et paramédicale victime de cette agression. La coordination a appelé les autorités de tutelle ainsi que les services de sécurité et les instances judiciaires compétentes à appliquer les sanctions légales les plus sévères à l'encontre des auteurs de tels actes. Elle a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'assurer une protection permanente aux structures de santé et à leurs personnels, particulièrement durant les gardes de nuit, dans les établissements hospitaliers comme dans les polycliniques. De son côté, le directeur de la santé et de la population de la wilaya, Belaïd Meziane, s'est rendu hier sur les lieux afin de s'enquérir de l'état de l'équipe de permanence. Selon un communiqué de la direction, les membres du personnel étaient en état de panique à la suite de l'agression, qui a eu des répercussions négatives sur leur équilibre psychologique et moral. Le responsable a également inspecté l'ampleur des dégâts, en présence des services territorialement compétents de la Gendarmerie nationale et du président de l'Assemblée populaire communale de Kef El Ahmar. Il a affirmé que ses services se réservaient le droit d'engager des poursuites judiciaires contre « quiconque oserait porter atteinte au fonctionnement et à l'activité des personnels et des structures de santé ». ■

CONCOURS CULTUREL DU LIVRE AUDIO CONSACRÉ À LA PALESTINE

«**El Kalam**» honore les lauréats

Les lauréats de la troisième édition du concours national du livre audio, organisé par l'Association nationale des non-voyants «El Kalam», et consacré cette année à la cause palestinienne, ont été honorés, hier à Alger. Cette troisième édition du concours a été consacrée à la cause palestinienne. Les six candidats ayant atteint la phase finale avaient pour mission de présenter un résumé audio d'un ouvrage sur l'histoire de la cause palestinienne. Dans ce cadre, le premier prix est revenu à Jad Toumari, de la wilaya de Tébessa, tandis que le deuxième prix a été décerné à Ammar Nadjoua Derraân, de la wilaya d'El Tarf, et le troisième à Hamza Yahiaoui, de la wilaya de Bouira. Le jury a également récompensé Asma Kâkaï (Khenchela), Achraf Bouabdallah (Mila) et Wiam Bekouche (Alger), qui ont respectivement obtenu les quatrième, cinquième et sixième places.
Quelque 25 candidats issus de différentes wilayas du pays ont pris part à cette troisième édition du concours national «El Kalam», dont six ont accédé à la phase finale. ■